



2024 RAPPORT ANNUEL

Un environnement de communications qui enrichisse le tissu social, culturel, coutumier et commercial du Vanuatu.

La loi n°30 de 2009 relative à la réglementation des télécommunications et des radiocommunications et ses modifications, (dénommé dans ce document par le terme « la Loi ») dispose que le Régulateur doit fournir au Ministre en charge des Télécommunications un résumé des activités de réglementation réalisées au cours de l'année :

11 Rapport annuel

- (1) Le Régulateur doit fournir au Ministre un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
 - a) un résumé des activités du régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires importantes de litiges impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
- (2) Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du Régulateur.
- (3) Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Ce rapport annuel 2024 est fourni pour remplir cette obligation et pour garantir la transparence aux citoyens du Vanuatu, aux principaux intervenants du RTRR et aux autres personnes intéressées par les activités qui ont été entreprises par l'institution, y compris les décisions prises tout au long de l'année 2024.

L'Honorable Premier Ministre,
Mr. Jotham Napat (MP)
Ministre responsable des télécommunications et de la radiodiffusion,
BPP 9057, Port Vila

Cher Honorable Premier Ministre,

La section 11 de la loi amendée définit clairement que :

- (1) Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
 - a) un résumé des activités du Régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
2. Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du régulateur.
3. Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

À ce titre, c'est à la fois un privilège et un honneur de vous présenter, Honorable Premier Ministre et Ministre chargé des Télécommunications, des Radiocommunications et de la Radiodiffusion, le Rapport Annuel pour l'année 2024 du bureau du Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR).

Ce rapport sert à remplir les obligations du RTRR en vertu de l'article 11 de la Loi et présente un compte rendu complet du travail de l'organisme de réglementation, y compris les états financiers vérifiés, un résumé du rapport du vérificateur, un registre mis à jour des permis actifs et révoqués, un aperçu des procédures judiciaires impliquant le RTRR, et un dossier des consultants et conseillers engagés au cours de l'année 2024.

Je souhaite également vous informer qu'en 2024, le RTRR a :

- Accordé une licence de télécommunications de 15 ans à Starlink pour la fourniture de services par satellite au Vanuatu;
- Accordé une licence de fournisseur d'accès à Internet de 15 ans à Pacific Networks, une entreprise locale;
- Accordé une licence de télécommunications de 15 ans à Prima Limited pour fournir des services de capacité de câble sous-marin au Vanuatu et pour la connectivité internationale; et
- Renouvelé la licence de télécommunications de Wantok pour encore 15 ans.

De plus, les données sur les télécommunications collectées en 2024 sont incluses dans son rapport sectoriel qui peut être consulté sur <https://www.trbr.vu/public-register/reports/telecommunications-sector-report/2025>. Ce rapport montre les développements importants, et certains des points clés sont listés ci-dessous:

- Le revenu brut du marché a augmenté de 7%
- L'abonnement mobile a augmenté de 7%

- La pénétration mobile a augmenté à 96,13%
- Les revenus des données mobiles ont augmenté de 12%
- Le trafic de données mobiles (MB) a diminué de 11%

Ces tendances de 2024 indiquent une croissance et une résilience continues dans le secteur des télécommunications et des TIC au Vanuatu. L'augmentation des revenus du marché, des abonnements mobiles et des revenus liés aux données reflète la dépendance croissante de la population aux services numériques et à la connectivité. La baisse du trafic de données mobiles était en grande partie due aux perturbations temporaires causées par le tremblement de terre de magnitude 7,3 en décembre 2024, qui a affecté la disponibilité et les habitudes d'utilisation du réseau. Ces informations aideront à guider le régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR) et ses partenaires dans le renforcement de la contribution du secteur aux objectifs nationaux de développement et à renforcer sa résilience face aux défis futurs.

Dans l'ensemble, le secteur des télécommunications au Vanuatu a montré des progrès remarquables ces dernières années, jouant un rôle crucial pour connecter les communautés à travers les îles et favoriser la croissance économique. Malgré d'autres défis tels que la dispersion géographique et les infrastructures limitées, le secteur a réussi à étendre la couverture mobile et l'accès à l'internet, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et permettant l'accès à des services essentiels tels que les services financiers, les services de santé, les services éducatifs et ainsi de suite. Ce progrès souligne l'importance du secteur en tant que pilier de la communication et du développement économique au Vanuatu.

Pour stimuler les progrès futurs, il est crucial d'investir dans des infrastructures plus résilientes, y compris le câble sous-marin, les réseaux terrestres de fibre optique et les technologies satellitaires. Promouvoir une concurrence plus forte entre les fournisseurs de services pourrait stimuler l'innovation, améliorer la qualité du service et réduire les coûts pour les consommateurs. Dans le même temps, les cadres réglementaires doivent s'adapter pour équilibrer la croissance de l'industrie avec la protection des consommateurs, assurer un accès équitable et soutenir le développement durable.

De plus, le partenariat entre le gouvernement et le secteur privé demeure essentiel pour relever ces défis et tirer parti des nouvelles possibilités. Une telle collaboration peut accélérer les initiatives de transformation numérique, étendre les initiatives de littératie numérique et soutenir des politiques inclusives qui favorisent les services aux communautés rurales et mal desservies. Le renforcement de cette coopération sera essentiel pour libérer tous les avantages socio-économiques des télécommunications pour tous les citoyens, résidents et visiteurs.

Enfin, le RTRR remercie sincèrement le gouvernement pour ses efforts continus et son soutien en faveur d'un régime réglementaire solide au Vanuatu. Son soutien continu est vital pour permettre au RTRR de remplir efficacement son mandat tel qu'il est décrit dans la Loi modifiée.

Je crois fermement que le RTRR se présente comme une institution compétente et crédible, avec son efficacité démontrée à travers ce qu'elle a accompli au fil des ans, et en outre, il est essentiel que le régulateur reste indépendant, libre de toute influence extérieure, afin qu'il puisse prendre des décisions informées et impartiales qui font progresser le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion tout en veillant à ce que les consommateurs bénéficient d'une concurrence équitable et de services de qualité.

Pour l'avenir, le RTRR réaffirme son engagement à assumer ses responsabilités et à réglementer efficacement les marchés des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion, et continue d'appuyer les politiques gouvernementales, et tenir le gouvernement informé de l'évolution du marché et se tenir prêt à fournir un soutien pour faire progresser les objectifs nationaux en matière de TIC.

Respectueusement,



Jesse Benjamin

Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications & de la Radiodiffusion (RTRR)

Table des matières

1	Les temps forts de la réglementation	12	6	Marché et tendances des télécommunications	33	9	Activités TIC et gouvernance de l'internet	61
1.1	Rapport du secteur des télécommunications	12	6.1	Enregistrement et surveillance des cartes SIM	33	9.1	Services de règlement des différends	61
1.2	Célébrations de la journée des TIC	14	6.2	Nouveaux titulaires de licence	33	9.2	Campagne de commercialisation du nom de domaine .vu	61
1.3	Licence Starlink	14	6.3	Termes et conditions spéciaux pour les licences de satellite	34	9.3	Noms réservés	61
1.4	Licence PACNET	15	6.4	Titulaires de licence en télécommunications -2024	34	9.4	Domaines enregistrés	62
1.5	Licence Prima	15	6.5	Marché des télécommunications	35	9.5	Formation pour les sites CLICC	63
1.6	Récipiendaires de la subvention des télécommunications aux communautés pour 2024	16	6.6	Cadre de collecte des données sur les télécommunications	36	9.6	Forum réglementaire de l'Internet	63
1.7	Équipement Starlink importé en décembre 2024	16	6.7	Tendances du marché	36	9.7	Temps forts des engagements communautaires	64
1.8	Retraite du RTRR	17				9.8	Célébration de la journée des TIC 2024	66
1.9	Mise à jour de l'enregistrement du nom de domaine .vu	18				9.9	Participation au Forum des domaines de premier niveau (ccTLD) du Pacifique	68
1.10	Journée des droits du consommateur 2024	19				9.10	Participation au FGI	68
1.11	Forum de la réglementation de l'Internet	19						
2	À propos du RTRR	20	7	Ingénierie et conformité technique	47	10	Activités de réglementation de la radiodiffusion et des médias	69
2.1	Rôles et fonctions du RTRR	20	7.1	Plan et procédures nationaux de gestion de la numérotation	47	10.1	Information générale	69
2.2	Vision, Mission et Valeurs	21	7.2	Gestion du spectre radioélectrique	47	10.2	Règles anti-siphonage	69
2.3	Équipe du RTRR et structure organisationnelle	22	7.3	Surveillance du spectre et résolution des interférences	48	10.3	Lignes directrices en matière de publicité	69
2.4	Plan de travail et priorités du RTRR pour 2024 et les années suivantes	24	7.4	Spectre radio et licences pour les appareils radio	49	10.4	Liste des titulaires de licence de radiodiffusion en 2024	70
			7.5	Conformité technique et application	50	10.5	Conformité en matière de radiodiffusion	70
			7.6	Homologation de type et règlement standard de conformité	50			
			7.7	Statut de la QdS pour les services de télécommunications du Vanuatu	53			
			7.8	Services en ligne du RTRR	53			
			7.9	Rayonnement électromagnétique (EMF)	54			
			7.10	L'itinérance locale	55			
			7.11	Directives techniques pour les radiodiffuseurs terrestres	55			
3	Relations avec le gouvernement de l'Australie - Programme GpC	28	8	Mise en œuvre de la politique d'accès universel (PAU)	56	11	Protection et sensibilisation des consommateurs	71
4	Relations avec le gouvernement et les communautés	29	8.1	Général	56	11.1	Vue d'ensemble	71
4.1	Relations de travail générales avec les ministères du gouvernement	29	8.2	Objectif de la politique d'accès universel du gouvernement (PAU)	56	11.2	Rapport d'enquête auprès des consommateurs	71
4.2	Relations avec les entités gouvernementales et les entreprises publiques	29	8.3	Subvention pour les télécommunications aux communautés	59	11.2	Principaux résultats	72
4.3	Responsabilité sociale du RTRR	30	8.4	STC pour Internet et infrastructures TIC. Formation de base en TIC	60	11.3	Éducation et sensibilisation des consommateurs	74
5	Règlements, règles, ordonnances, décisions et litiges	31				11.4	Plainte et résolution des consommateurs	75
5.1	Règles et règlements généraux	31				11.5	Bulletin mensuel	76
5.2	Conseil juridique	31						
5.3	Contentieux- Affaire Civile n° 23/3055 SC/CIVL	31						
5.4	Faire progresser les TIC et la technologie numérique au Vanuatu	31						
5.5	Protocole d'accord avec l'ASMV	32						

TABLES

Table 1:	Nombre de modèles Starlink importés d'octobre 2024 à décembre 2024.	16
Table 2:	Nouveau domaine enregistré	18
Table 3:	liste des licenciés 2024	34
Table 4:	Nombre total de licences d'appareil délivrées en 2024	49
Table 5:	Certificat d'approbation de type approuvé et permis.	53
Table 6:	Demande en ligne	53
Table 7:	Sites sous la PAU, accord 1 à accord 4	57
Table 8:	Sites dans le cadre du projet de subvention de télécommunication depuis 2019	58
Table 9:	Liste des domaines enregistrés	62
Table 10:	Liste des titulaires de licence de radiodiffusion	70

FIGURES

Figure 1:	Domaine total enregistré en 2024	18
Figure 2:	Domaine enregistré par les bureaux d'enregistrement	18
Figure 3:	Revenu brut	37
Figure 4:	Abonnés aux téléphones portables	39
Figure 5:	Abonnement au téléphone fixe	41
Figure 6:	Trafic de téléchargement de données mobiles	42
Figure 7:	Tarification moyenne des données mobiles	43
Figure 8:	Bande passante internationale vendue	44
Figure 9:	Tarification de la bande passante sous-marine MBPS/mois	45
Figure 10:	Cycle de vie de la gestion du spectre du RTRR	48
Figure 11:	Nombre total de certificats et de permis d'importation	52
Figure 12:	Domaine de premier et deuxième niveau administré en 2024	62
Figure 13:	Age of participants participated in the survey	72
Figure 14:	Services de télécommunications les plus utilisés	72
Figure 15:	Consommateurs de différents opérateurs de télécommunications	72
Figure 16:	How often consumers use telecom services	73
Figure 17:	Pourcentage d'utilisateurs et de non-utilisateurs de la télévision	73
Figure 18:	Pourcentage d'utilisateurs et de non-utilisateurs de la radio	73
Figure 19:	Utilisation des services des média/radiodiffusion	73
Figure 20:	Organigramme du processus de traitement des plaintes des consommateurs du RTRR	75

Message du Régulateur



“

Le secteur des télécommunications a montré des progrès remarquables ces dernières années, jouant un rôle crucial dans la connexion des communautés pour toutes les îles et favorisant la croissance économique.

Jesse Benjamin

Régulateur

Section 11(1) of the Telecommunications Radio-communications and Broadcasting Regulations Act No. 30 of 2009, as amended (referred to hereinafter as “the Act”) states that:

Le paragraphe 11(3) exige également que l’organisme de réglementation rende le rapport annuel accessible au public par l’entremise du site Web du RTRR. Depuis sa création en 2008, officiellement connue sous le nom de TRR, le RTRR a toujours respecté cette importante obligation statutaire.

Ce rapport présente les activités réglementaires et les principales réalisations du RTRR pour l’exercice 2024 déterminées dans le plan de travail externe et interne du RTRR 2024. Il fournit un compte rendu complet du travail du régulateur, y compris les états financiers audités, un résumé du rapport de l’auditeur, un registre mis à jour des licences actives et révoquées, un aperçu des procédures judiciaires impliquant le RTRR, et un dossier des consultants et conseillers engagés au cours de l’année. Cela reflète l’engagement continu du RTRR à s’acquitter de son mandat en pleine conformité avec les fonctions et responsabilités statutaires énoncées au paragraphe 7(12) de la Loi.

- (1) Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s’y limiter :
 - a) un résumé des activités du Régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l’année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
- 2. Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du régulateur.
- 3. Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Chaque année, le Vanuatu fait face à des catastrophes naturelles telles que des cyclones, des tremblements de terre et des éruptions volcaniques, qui augmentent en intensité en raison du changement climatique. En 2024, Port Vila a été frappée par un tremblement de terre dévastateur de magnitude 7,3 qui a gravement impacté le centre-ville, obligeant de nombreuses entreprises à se déplacer temporairement pendant que les efforts de reconstruction sont en cours. S'ajoutant à ces défis, Air Vanuatu est entrée en liquidation la même année, limitant les services de vol vers les îles périphériques et créant des obstacles supplémentaires au développement du secteur des télécommunications et de la radiodiffusion.

Malgré ces circonstances difficiles, j'ai le plaisir d'annoncer que le RTRR a rempli avec succès les obligations clés énoncées dans la Loi:

- le rapport annuel 2024 a été publié conformément à l'article 11 de la Loi; et
- la vérification financière du RTRR a été complétée et une copie du rapport du vérificateur et des états financiers a été communiquée au ministre responsable des télécommunications et de la radiodiffusion, conformément à l'article 57 de la Loi.

De plus, le RTRR a enregistré des progrès significatifs sur d'autres objectifs clés décrits dans le *Plan de travail du RTRR 2024*, notamment:

- Progression de la mise en œuvre de la politique d'accès universel en partenariat avec les fournisseurs de services mobiles;
- Mise en œuvre avec succès d'une série de programmes de sensibilisation des consommateurs malgré les défis logistiques;
- Attribution aux bénéficiaires de la STC 2024 et l'installation de leurs équipements respectifs;
- Publication du rapport sectoriel de 2024; et
- Réalisation des audits de couverture et de qualité de service sur certaines îles du Vanuatu.

En 2024, le RTRR a également entrepris des activités clés liées à l'octroi, au renouvellement et à la révocation des licences, y compris:

- Octroi à Starlink d'une licence de 15 ans pour la fourniture de services par satellite au Vanuatu;
- Octroi d'une licence de fournisseur de services Internet de 15 ans à Pacific Networks, une entreprise locale;
- Octroi d'une licence de télécommunications de 15 ans à Prima Limited pour fournir des services de capacité par câble sous-marin au Vanuatu et pour la connectivité internationale; et
- Renouvellement de la licence de télécommunications de Wantok pour 15 ans supplémentaires.

Secteur de la radiodiffusion

Dans le secteur de la radiodiffusion, le RTRR reconnaît la précieuse collaboration des parties prenantes - y compris le gouvernement, les opérateurs et la société civile - qui ont contribué à plusieurs réalisations clés en 2024. Celles-ci incluent:

- Le développement et le lancement des normes techniques et des normes de qualité de service pour la radiodiffusion au Vanuatu;
- Le lancement du Guide pour la publicité dans les médias de radiodiffusion
- Le lancement des règles anti-piratage pour la radiodiffusion.

Plus de détails sur ces réalisations, ainsi que d'autres faits importants, réalisations, défis et activités, sont présentés dans ce rapport annuel.

Secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications a montré des progrès remarquables ces dernières années, jouant un rôle crucial dans la connexion des communautés pour toutes les îles et favorisant la croissance économique. Malgré des défis tels que la dispersion géographique et les infrastructures limitées, le secteur a réussi à étendre la couverture mobile et l'accès à Internet, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et permettant l'accès à des services essentiels tels que les services financiers, les services de santé, les services éducatifs et ainsi de suite.

Les données relatives au secteur des télécommunications collectées en 2024 et analysées par le RTRR révèlent que le secteur a connu une croissance significative. L'utilisation croissante des services mobiles et l'adoption généralisée des smartphones ont également conduit à une augmentation de l'accès aux services de données.

Certaines tendances positives clés de 2024 incluent:

- Le revenu brut du marché a augmenté de 7 %;
- L'abonnement mobile a augmenté de 7 %;
- La pénétration mobile a augmenté à 96,13 %;
- Le chiffre d'affaires des données mobiles a augmenté de 12 %;
- La bande passante internationale acquise a augmenté de 20 %;
- Le revenu de l'internet fixe a augmenté de 3 %;
- Le chiffre d'affaires des SMS a augmenté de 17 %.

Cependant, le secteur a également connu quelques revers dont:

- L'abonnement à la téléphonie fixe a baissé de 4 %;
- Le revenu de la téléphonie fixe a baissé de 18 %;
- L'abonnement à l'internet fixe a baissé de 4 %;
- Le volume des SMS a diminué de 6 %;
- Le chiffre d'affaires des appels internationaux sortants a chuté de 7 %; et
- Le chiffre d'affaires de l'itinérance internationale a diminué de 50 %.

Sur le plan régional et international, le RTRR continue de renforcer ses collaborations avec des partenaires donateurs et des organisations estimées telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT), l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA), l'APTLD, l'ICANN et autres affiliés.

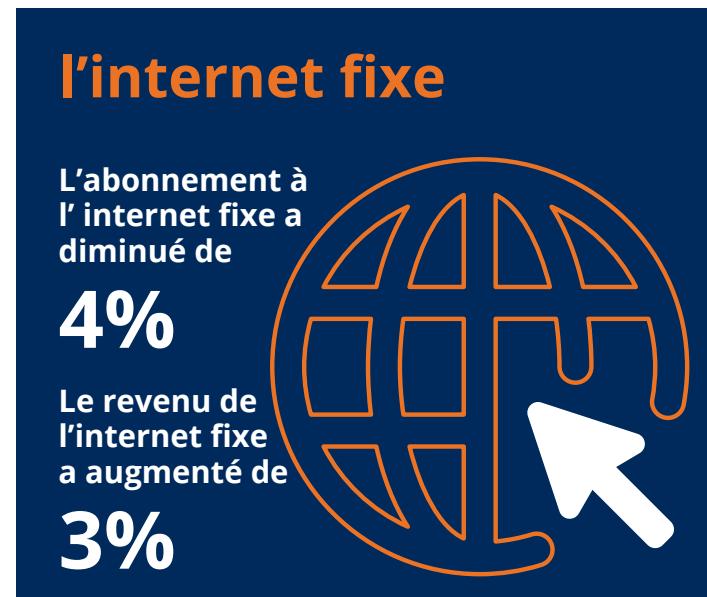
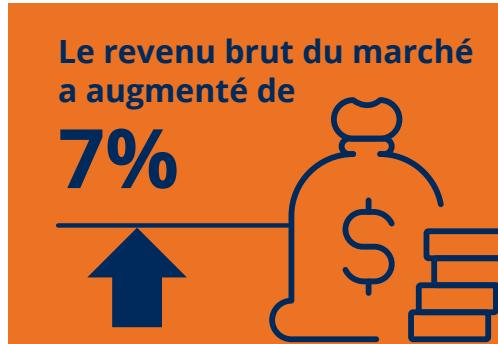
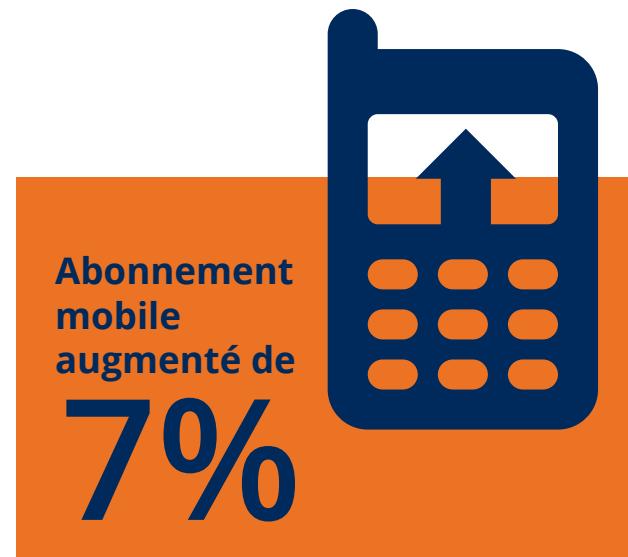
Le RTRR reste inébranlable dans son engagement à remplir ses responsabilités mandatées en prenant des décisions indépendantes, équitables et bien informées. Cet engagement est essentiel pour favoriser un environnement de marché durable et concurrentiel tout en donnant aux consommateurs des informations fiables et opportunes pour faire des choix éclairés. De plus, le RTRR continuera d'exécuter son mandat en pleine conformité avec la Loi modifiée du RTRR.

Enfin, je suis fermement convaincu que les institutions de régulation comme le RTRR doivent fonctionner en toute indépendance. Cette indépendance est essentielle en raison de la nature unique et exigeante des responsabilités qui lui sont confiées par la loi. Protéger le RTRR contre l'influence politique externe dans ses processus décisionnels est également vital pour assurer son succès continu. Une telle autonomie favorise la confiance et promeut une concurrence saine sur les marchés du Vanuatu, créant un environnement durable et robuste qui encourage l'investissement et la croissance économique.

1 Les temps forts de la réglementation

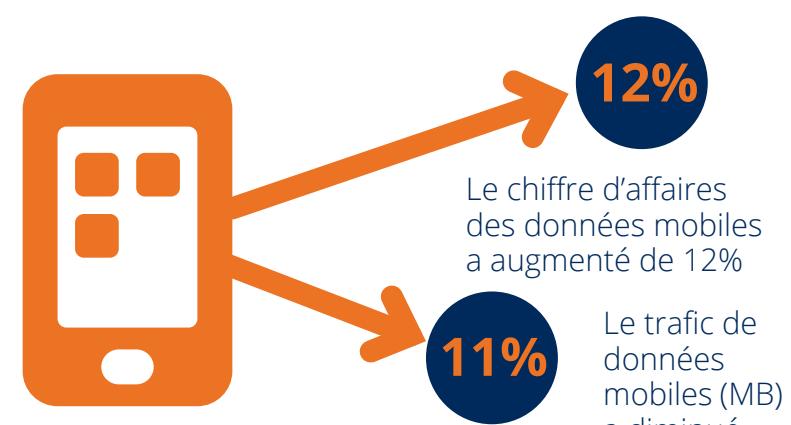
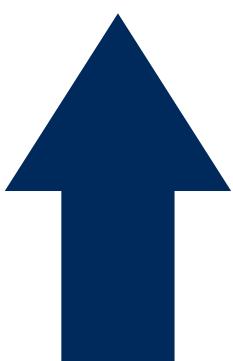
1.1 Rapport du secteur des télécommunications

Les principales tendances d'observation que le RTRR a pu capturer pour l'année se terminant en 2024,



La bande passante internationale acquise a augmenté de

20%



1.2 Célébrations de la journée des TIC

La célébration de la Journée nationale 2024 des TIC au Vanuatu a eu lieu les 16 et 17 mai 2024 au Centre national des congrès à Port-Vila, sur le thème « L'innovation numérique pour le développement durable ». L'événement de deux jours a présenté des discussions, des sessions interactives et du réseautage pour explorer comment la technologie numérique peut soutenir les objectifs de développement durable du Vanuatu. Cet événement annuel s'inscrit dans le cadre de la participation du Vanuatu à l'initiative mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) visant à célébrer les Journées de l'Union internationale des télécommunications.



Le deuxième jour de l'événement s'est terminé par la remise des médailles du mérite présidentiel pour les professionnels des TIC en service longue durée et retraités qui ont énormément contribué au développement des TIC au Vanuatu.

1.3 Licence Starlink

Le régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR) a accordé une licence de télécommunication à Starlink pour opérer légalement au Vanuatu. Cette étape importante a été officiellement annoncée par l'honorable Premier ministre Charlot Salwai Tabimasmas, aux côtés de représentants du département des Communications et de la transformation numérique, anciennement connu sous le nom de Bureau du dirigeant principal de l'information du gouvernement (OGCIO) et de l'équipe du RTRR. L'approbation de la licence a suivi un long processus de négociation qui a commencé en 2021. Des discussions approfondies avec le titulaire de la licence, ainsi que des consultations approfondies avec l'industrie et les entités gouvernementales, ont permis de s'assurer que toutes les procédures et exigences légales en vertu des lois du Vanuatu étaient pleinement respectées. Ce développement a marqué une étape importante dans l'amélioration de la connectivité dans les zones rurales et devrait contribuer de manière significative à la croissance économique du Vanuatu.



Annonce de la licence Starlink par l'honorable Premier ministre en présence du directeur général de l'information, M. Gerard Metsan, le régulateur, M. Brian Winji Molitaviti, le directeur adjoint de l'information, M. John Jack, et le responsable du marché et de la concurrence pour le RTRR, M. Roger Jimmy.

1.4 Licence PACNET

Pacific Network, appartenant à un Ni-Vanuatu, a officiellement obtenu une licence de télécommunication le 23 août 2024. Le régulateur des télécommunications, radiocommunications et radiodiffusion (RTRR) a fièrement présenté la licence lors d'une brève cérémonie de remise qui s'est tenue au bureau du RTRR. M. Peter Namak, le fier propriétaire de Pacific Network, est maintenant autorisé à fournir des services TIC et Internet au peuple du Vanuatu. Avec cette licence, Pacific Network se joint à d'autres entreprises TIC et Internet pour offrir des services essentiels qui amélioreront la connectivité et l'accès aux ressources numériques dans tout le pays. Cette étape importante reflète l'engagement continu du Vanuatu envers le développement numérique et l'accès accru aux technologies de communication pour tous ses citoyens. Le bureau du RTRR a été ravi de soutenir la croissance du secteur des TIC au Vanuatu et attend avec impatience l'impact positif que Pacific Network apportera au paysage des télécommunications de la nation.



Le Régulateur M. Brian Winji Molitaviti remettant la licence PACNET à M. Peter Namak de PACNET.

1.5 Licence Prima

Le 22 mars 2024, le Régulateur a accordé une licence de télécommunications en gros de 15 ans à Prima Limited pour construire et exploiter le réseau de câbles sous-marins TAMTAM entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu, pour la fourniture de services de capacité de câble sous-marin. Le câble TAMTAM sera le deuxième câble international pour le Vanuatu et fournira une capacité de secours pour les connexions internationales. Le câble sera également équipé d'une fonctionnalité intelligente, la première de son genre dans la région du Pacifique, qui fournira des données en temps réel au Département de météorologie pour la surveillance des activités sismiques et des activités liées au climat, y compris les tremblements de terre et les tsunamis, dans la zone économique exclusive du Vanuatu et en particulier près de la fosse des Nouvelles-Hébrides. Cette licence est valable pour une période de 15 ans et a été officiellement remise par le régulateur du RTRR, M. Brian Winji Molitaviti au directeur général (PDG) de Prima limited, M. Simon Fletcher lors d'une courte cérémonie tenue au bureau du RTRR le 22 mars 2024.



Le régulateur Brian Winji Molitaviti remettant la licence Prima au PDG de Prima Limited, M. Simon Fletcher.

1.6

Récipiendaires de la subvention des télécommunications aux communautés pour 2024

L'école de South River au sud d'Erromango, la communauté de Punamlah au nord d'Erromango et l'école Makira sur l'île de Makira ont été les bénéficiaires sélectionnés pour la subvention des télécommunications aux communautés (STC) 2024 du RTRR. Ces trois (3) bénéficiaires de la STC ont été récompensés par le projet d'installation Internet et TIC, dans lequel le coût de chaque projet s'élevait à plus d'un million de vatu chacun. L'école South River et la communauté de Punamlah sont situées dans les zones sans couverture mobile. La technologie satellitaire fournira l'internet via un système Wifi dans les trois écoles et leurs communautés environnantes.

Le « Very Small Aperture Terminal » ou VSAT est considéré comme la meilleure technologie à large bande pour les zones du dernier kilomètre (zones où la population est inférieure à 200 habitants). Les trois écoles et leurs communautés environnantes bénéficieront également d'un système solaire d'une capacité de 1313Wh (où ils pourront également recharger leurs téléphones et ordinateurs portables), d'une imprimante multifonction et d'ordinateurs portables. L'installation de l'équipement des installations sur les trois sites commencera en juillet 2024.



Hellen Naupa (à gauche) - une femme leader de la communauté de Punamlah, Johnnah Nahwo (au centre) - Coordinatrice du projet pour l'école de South River et Leimala John (à droite) - la directrice de l'école de Makira, recevant leur lettre d'attribution du projet des mains du coordinateur du projet de la STC

1.7

Équipement Starlink importé en décembre 2024

Starlink Vanuatu, a obtenu une licence de télécommunication pour opérer légalement au Vanuatu en octobre 2024. Comme pour tous les dispositifs TIC importés dans le pays, un permis d'homologation du RTRR est requis. En 2024, les modèles d'équipements terminaux Starlink importés dans le pays comprenaient le kit Latest Gen 3 Starlink, le kit Standard Starlink, le Mini Starlink, le Gen 2 2 Starlink et le kit haut plat, qui sont destinés à un usage personnel et le Starlink Enterprise qui est destiné à un usage professionnel. Les données du RTRR recueillies depuis le portail Single Window, <https://singlewindow.gov.vu/reports>, montrent qu'à partir du mois d'octobre 2024 jusqu'au 31 décembre 2024, un total de 645 kits Starlink ont été importés dans le pays pour un usage personnel et professionnel. Le tableau ci-dessous fournit un résumé du nombre de différents modèles Starlink importés dans le pays en 2024.

Table 1: Nombre de modèles Starlink importés d'octobre 2024 à décembre 2024.

Modèle Starlink	Nombre importé
Gen 3 Starlink Kit	573
Gen 2 Starlink Kit (UTA 232/222)	66
Starlink Mini	4
Flat High Starlink	1
Enterprise Kit	1
Total	645



Photo de groupe du personnel du RTRR

1.8

Retraite du RTRR

L'équipe du RTRR a conclu 2024 par une retraite dynamique et productive à Coco Beach à Pango. La réunion a été l'occasion de réfléchir aux réalisations de l'année, de célébrer les étapes clés et d'établir une orientation stratégique claire pour 2025 et au-delà.

Un résultat clé de la retraite a été l'élaboration du plan de travail 2025, ainsi que la formulation d'un plan interne. L'événement a également créé un espace pour le partage des connaissances, le renforcement des compétences et des discussions significatives qui ont permis au personnel de mieux comprendre les rôles et les responsabilités de chacun. Cet échange a non seulement renforcé les liens entre collègues mais aussi amélioré la collaboration entre départements.

En plus des sessions stratégiques, la retraite a favorisé un environnement détendu et solidaire où les liens d'équipe pouvaient être approfondis. L'événement s'est terminé en beauté avec un déjeuner de Noël festif, au cours duquel l'équipe a célébré ses efforts collectifs avec des rires, de la gratitude et un sens renouvelé de sa raison d'être avant d'entrer dans la saison des fêtes.



L'équipe du RTRR lors d'une session de travail

1.9

Mise à jour de l'enregistrement du nom de domaine .vu

Goddy, le registre du .vu a enregistré un total de 2201 noms de domaine dans son registre. 74% d'entre eux sont des domaines de premier niveau. 43% du domaine total sont enregistrés par les bureaux d'enregistrement internationaux, suivis par Vodafone à 41% et le reste par d'autres bureaux d'enregistrement locaux. De plus, en 2024, un total de 18 nouveaux noms de domaine a été ajouté au registre.

Domaine total de 2201, sous gestion d'ici 2024

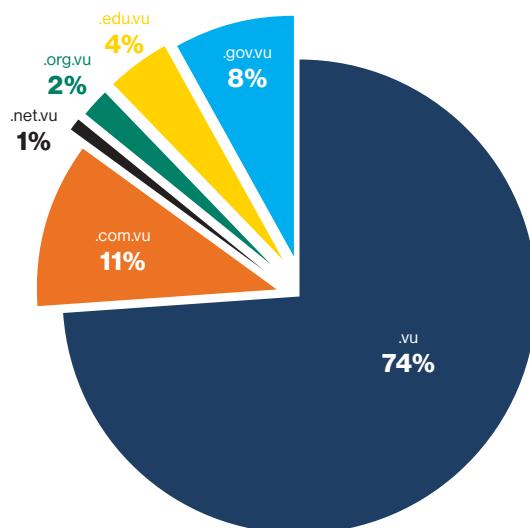


Table 2: Nouveau domaine enregistré

Extension TLD	Déc-24	Déc-23	Déférence depuis le début d'année %	Unités depuis le début d'année
.vu	13	14	-7%	172
.com.vu	1	0		24
.net.vu	0	0		0
.org.vu	1	0		5
.edu.vu	0	0		6
.gov.vu	3	0		21

Enregistrement Par Bureaux D'enregistrement

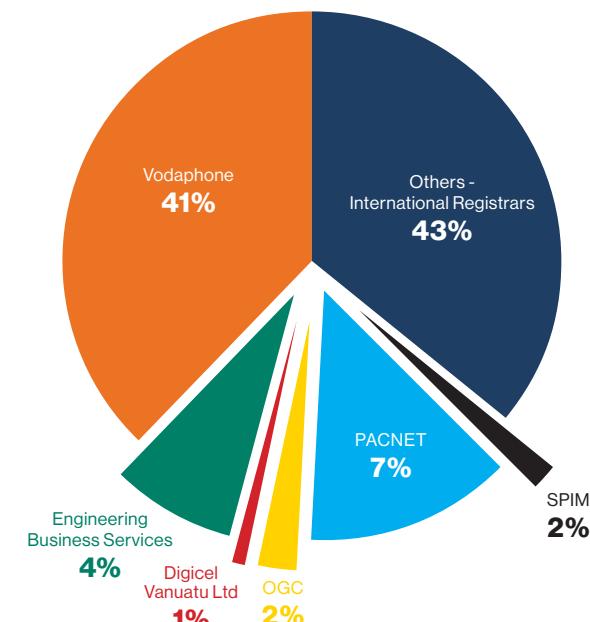


Figure 1: Domaine total enregistré en 2024

Figure 2: Domaine enregistré par les bureaux d'enregistrement

1.10

Journée des droits du consommateur 2024

En 2024, le Vanuatu a célébré la Journée mondiale des droits des consommateurs sous le thème « Une IA équitable et responsable pour les consommateurs ». L'événement, organisé à Port Vila au Feiawa Park, a été organisé par le département du contrôle des prix et des affaires des consommateurs, avec d'autres institutions clés telles que le RTRR (le Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion), le Ministère du commerce, la Banque de réserve du Vanuatu (RBV) et le Bureau du responsable gouvernemental de l'information (OGCIO), désormais connu sous le nom de Département des communications et de la transformation numérique (DCDT).

Le choix du thème a mis en évidence la pertinence et la préoccupation croissantes concernant l'intelligence artificielle : comment l'IA est de plus en plus utilisée par les entreprises dans le monde entier, y compris au Vanuatu,

et comment les droits des consommateurs doivent être protégés à mesure que ces technologies deviennent plus courantes. Plusieurs écoles, dont le Lycée Louis Antoine de Bougainville, le Collège de Malapoa et l'Université nationale du Vanuatu, ont participé à des débats d'étudiants ou à d'autres activités participatives. Cela a aidé à sensibiliser un public plus jeune.

Le RTRR a été l'une des principales parties prenantes dans les discussions sur la protection des consommateurs dans les secteurs des télécommunications, de la radiodiffusion et des radiocommunications, et a également rejoint des groupes de discussion pour explorer comment la réglementation de l'IA devrait s'aligner avec les droits des consommateurs : des questions comme l'équité, la transparence, la vie privée, sécurité, et les réparations.

1.11

Forum de la réglementation de l'Internet

En novembre 2024, le RTRR a accueilli avec succès le Forum de réglementation de l'Internet à l'hôtel Melanesian à Port Vila. L'événement a réuni des représentants du gouvernement, des parties prenantes de l'industrie, des groupes de consommateurs et des partenaires internationaux pour discuter des questions urgentes entourant la réglementation, la gouvernance et le développement d'Internet au Vanuatu.

Le forum a fourni une plateforme importante pour le dialogue sur les défis et les opportunités découlant de la croissance rapide de l'utilisation d'Internet sur l'ensemble du pays. Les principales discussions ont porté sur le renforcement de l'environnement réglementaire afin d'assurer des services Internet abordables, fiables et sécurisés pour toutes les communautés, y compris celles des îles éloignées.

L'un des points forts du forum a été l'accent mis sur la transformation numérique et l'importance de mettre en place des cadres juridiques et politiques pour guider ce processus. Un autre point fort du forum a été la signature d'un PdE entre la CSFV et le RTRR pour

travailler ensemble afin de s'assurer que les entreprises au Vanuatu enregistrent leur nom de domaine dans le .vu pour faire avancer la transformation numérique. Un autre point fort a été le lancement des règles anti-siphonage de radiodiffusion pour le Vanuatu, les normes techniques et de qualité de service pour la radiodiffusion au Vanuatu, et la directive EMF pour Vanuatu.

Les résultats de l'événement contribueront à façonner les politiques et initiatives futures qui favorisent la connectivité, autonomisent les consommateurs et soutiennent le parcours plus large de transformation numérique du Vanuatu.



2 À propos du RTRR

2.1 Rôles et fonctions du RTRR

Au début de chaque année, le RTRR publie son plan de travail annuel et le plan de travail 2024 a été élaboré en conformité avec le Plan stratégique de 2022 - 2026 du RTRR. Le plan stratégique a été conçu pour fournir une feuille de route claire pour la mise en œuvre de la vision et des fonctions du RTRR sur cinq ans. Pour un aperçu détaillé des livrables prévus du RTRR en 2024, veuillez consulter le site Web de RTRR: https://www.rtbr.vu/attachments/article/919/RTRR_2024_and_onwards_external_work_plan.pdf

Les fonctions principales du RTRR sont mandatées par la loi et les autres lois de Vanuatu. De plus, il est essentiel que le RTRR conserve son indépendance et son impartialité, comme le stipulent les alinéas 7(12)a) à d) de la Loi. Les décisions et les actions de l'organisme de réglementation doivent rester indépendantes des pressions politiques, afin d'assurer la crédibilité continue, l'intégrité et des relations positives avec les parties prenantes. Cet engagement a valu au RTRR une solide réputation au Vanuatu, et parmi ses pairs en tant que l'un des principaux régulateurs dans la région du Pacifique. L'objectif du RTRR à cet égard, est de maintenir cette reconnaissance et de continuer à améliorer ses performances.

Le Vanuatu subissant des catastrophes naturelles chaque année, un objectif clé pour 2024 était de maintenir son rôle tout en soutenant les opérateurs et le gouvernement pendant la saison des cyclones. Cet effort a consisté à faire progresser le déploiement de la politique d'accès universel (PAU) pour atteindre les zones non desservies et mal desservies, avec pour objectif que 98 % de la population du Vanuatu soit desservie par des services mobiles à large bande et à bande étroite.

En 2024, le Vanuatu avait connu quelques catastrophes, y compris la fermeture de la compagnie aérienne nationale rendant difficile les déplacements à l'intérieur du pays, et en outre un tremblement de terre dévastateur d'une magnitude d'environ 7,3 sur l'échelle de Richter, qui a causé des dommages importants au quartier central des affaires de Port Vila. La fermeture du centre d'affaires a conduit le RTRR à déménager temporairement son bureau jusqu'à ce qu'il lui soit conseillé de revenir. Malgré ces défis, le RTRR reste concentré sur son plan de travail 2024, sa vision et sa mission dans ce pays, le Vanuatu.

2.2 Vision, Mission et Valeurs

La vision, la mission et les valeurs du RTRR sont énoncées ci-dessous. Elles articulent la vision que le RTRR détient et aspire à maintenir et promouvoir dans ses opérations quotidiennes.



Vision

Un environnement de communications qui enrichisse le tissu social, culturel, coutumier et commercial du Vanuatu.



Mission

Favoriser un environnement propice à la croissance des services de télécommunications, de radiodiffusion et de TIC, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.



Values

Susciter l'inspiration

notre imagination, la clarté de notre pensée et un sens précis de la responsabilité stimulent des pensées innovatrices qui répondent aux besoins de demain.

Engagement

notre dynamisme et notre volonté d'atteindre l'excellence, notre rigueur dans l'accomplissement de nos devoirs, notre concentration sur le développement de notre équipe et notre sens des responsabilités inspirent une passion pour le développement du Vanuatu.

Respect

notre respect pour l'autre repose sur l'écoute, la collaboration et la considération pour les autres, pour le public et les titulaires de licence pour lesquelles nous travaillons, l'état de droit, la confidentialité, la propriété intellectuelle, la coutume, l'environnement et les générations futures.

Équilibre

notre approche de la prise de décision basée sur les évidences et notre adaptabilité nous permet de rester équilibré, consistant, juste et équitable.

Collaboration

Une approche collaborative qui enrichit notre partenariat avec le gouvernement et les parties prenantes pour stimuler la passion pour la communication dans tous les secteurs.

À propos du RTRR

Les normes et engagements de l'équipe du RTRR pour cette année 2023 restent les mêmes que les années précédentes et sont les suivants:



Normes de l'équipe du RTRR :

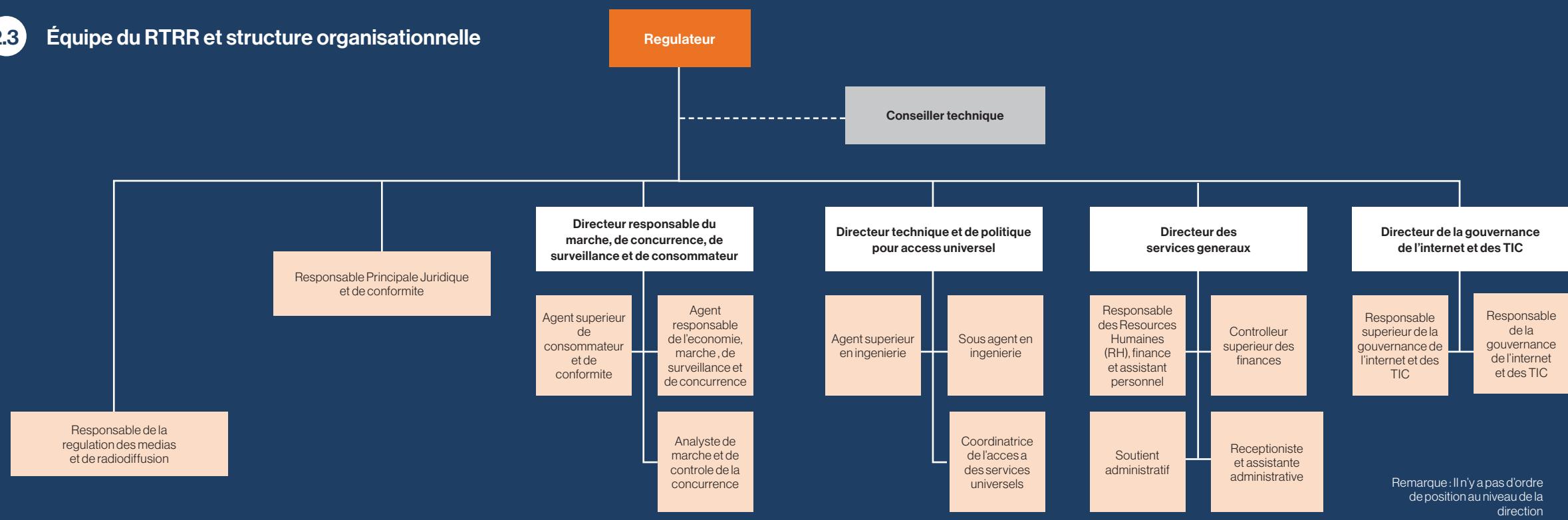
1. Être proactif.
2. Se respecter.
3. Coopérer et s'entraider ;
4. Être persévérant et d'adapter aux nouveaux défis ;
5. Croire en soi-même ;
6. Être un membre d'équipe engagé ;
7. Pouvoir répondre (aux partenaires et au personnel) ; et
8. Ne pas avoir peur d'avoir tort – essayez !



Promesses de l'équipe du RTRR :

1. d'être prévenant et de se faire confiance ;
2. d'être engagé et actif ;
3. de soutenir nos leaders et de se soutenir pour atteindre les résultats ;
4. d'être loyal et respectueux ; et
5. d'entretenir un dialogue ouvert et honnête.

2.3 Équipe du RTRR et structure organisationnelle



2.4 Plan de travail et priorités du RTRR pour 2024 et les années suivantes

Lors de l'atelier annuel du personnel du RTRR de 2 jours tenu les 10 et 11 janvier 2024 dans la salle de conférence du RTRR, le plan de travail 2024 a été finalisé. Lors de l'élaboration de ce plan, le RTRR a pris en compte une série de facteurs, notamment les suivants:

- a) Les cadres législatifs administrés par le RTRR.
 - b) Les fonctions de réglementation de la radiodiffusion et des médias qui ont été transférées au RTRR entre 2018 et 2021, ainsi que le cadre réglementaire pertinent ;
 - c) Les progrès positifs continus réalisés dans le secteur depuis la création du bureau du RRT (maintenant RTRR) en 2008 ;
 - d) Les défis qui préoccupent l'industrie et les parties prenantes à travers une série de discussions et de réunions tout au long des années précédentes ;
 - e) Les tendances mondiales du marché des télécommunications/TIC et les enjeux et défis communs ayant une incidence sur l'industrie ;
 - f) La politique nationale d'accès universel qui a été prolongée jusqu'au 1er janvier 2024; par une décision du Conseil des ministres (COM).
 - g) Les convergences technologiques et l'innovation ;
 - h) Le plan du peuple - Vanuatu 2030, et l'utilisation des services ou dispositifs de télécommunications/TIC pour permettre la mise en œuvre réussie des objectifs nationaux de développement durable du gouvernement ;
 - i) Les pressions externes et internes, y compris les progrès technologiques, les exigences et mandats des gouvernements, les objectifs des organismes donateurs, l'économie nationale, les tendances démographiques, les politiques intersectorielles, l'industrie des télécommunications/TIC, les consommateurs de services et produits TIC, ainsi que les ressources financières et humaines disponibles;
 - j) La politique nationale du gouvernement en matière de technologies de l'information et des communications (TIC), sa politique d'accès universel (PAU) et sa politique sur la cybersécurité;
 - k) Le nouveau plan stratégique quinquennal 2022 - 2026 du RTRR ;
 - l) Les projets en cours dans le plan de travail externe et interne du RTRR 2023.
 - m) Vision, mission et valeurs du RTRR ;
 - n) Si les instruments de réglementation existants sont toujours adaptés à leur usage, et/ou si de nouveaux instruments de réglementation sont nécessaires.
- Le plan de travail annuel 2024 peut être consulté en ligne: https://www.trbr.vu/attachments/article/919/RTRR_2024_and_onwards_external_work_plan.pdf.

Formation/atelier	Date	Description
Conférence PITA sur les Finances	5 – 9 aout 2025. Fidji	La conférence des directeurs financiers de PITA s'est concentrée sur la finance, les opérations et le développement des télécommunications. Elle a fourni une plate-forme pour les professionnels de l'industrie afin d'explorer la gestion financière dans le secteur des télécommunications, y compris les tendances, les risques et les opportunités. Grâce à des sessions et des ateliers, les participants acquièrent des connaissances sur la stratégie, la réglementation et l'innovation. Le forum promeut la collaboration et le réseautage entre les directeurs financiers, soutenant la croissance et la durabilité des entreprises de télécommunications dans la région PITA.
Atelier sur la gestion des dossiers & Développement d'une stratégie de gestion de l'information	17 – 23 aout SUVA Fidji	Une formation sur la gestion des dossiers et l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'information qui fournit un cadre stratégique pour les dossiers, les archives, la bibliothèque et les programmes de gestion de l'information du travail
Cours de formation APT sur l'évolution de la 5G : une prise en compte de la gestion du spectre technologique, des implications en matière de licence et de sécurité	26 – 30 aout, Manille, Malaisie	Cette formation sur l'évolution de la 5G a fourni des informations sur les fondamentaux de la technologie 5G. Les comparaisons de la technologie sous-jacente des systèmes 2G, 3G, 4G et 5G sont également discutées. La norme IMPT-2020 ou la norme 5G et également le spectre 5G ont également été soulignés. La formation a également mis en évidence les réseaux d'accès radio 5G, les réseaux centraux, l'accès multiple 5G et la liaison 5G ont également été discutés.
19ème Sommet des médias, Asie.	1er au 5 septembre 2024	Pendant le sommet, la situation et les opérations nationales en matière de TIC et de radiodiffusion ont été au centre des discussions, y compris les cadres juridiques et réglementaires régissant les services de radiodiffusion, l'utilisation de la radiodiffusion dans les alertes précocees pour la diffusion d'informations vitales.

Forum de la gouvernance de l'Internet du Pacifique, 2024	2 et 3 septembre 2024 Wellington, Nouvelle-Zélande.	Les discussions des pionniers de l'IGF du Pacifique ont été un point fort du forum, offrant des idées inspirantes sur les tendances Internet et le développement numérique. Keith Davidson a souligné la façon dont la réglementation des télécommunications a favorisé la concurrence sur le marché et réduit les coûts d'Internet, avec les smartphones et les applications mobiles marquant de nouveaux jalons dans le progrès numérique. Ian Thompson a souligné la stratégie numérique pour le Pacifique, en soulignant que la réussite de la transformation doit précéder l'adoption technologique. Cette perspective résonne particulièrement au Vanuatu, où les politiques TIC obsolètes doivent être révisées pour s'aligner sur les tendances modernes. Le projet Smart Island de l'UIT reste sous-utilisé, soulignant la nécessité d'initiatives plus localisées et autonomes adaptées aux besoins et capacités locaux, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des conseils externes.	17 th Forum de l'APT sur les politiques et la réglementation (PRFP-17)	Septembre 2024 - 5 Septembre 2024, Nuku'alofa, Tonga	Le PRFP-17 a organisé sa session sur la base des domaines prioritaires de la « Déclaration de Lagatoi » adoptée lors du 4 ^e Dialogue ministériel du Pacifique (28-29 août 2023, Papouasie-Nouvelle-Guinée) comme l'année précédente. Ces domaines prioritaires incluent la transformation numérique, l'innovation numérique, l'infrastructure numérique, la sécurité et la confiance, le renforcement des capacités numériques et les compétences et la gestion des catastrophes, qui sont également des piliers stratégiques du plan stratégique de l'APT pour 2024-2026. Grâce à ce forum, l'APT vise à soutenir le développement des politiques de télécommunications et de TIC dans les pays du Pacifique, partager les tendances en matière de politiques et de réglementations, et renforcer la capacité à aborder les opportunités et les défis émergents.
Programme de formation en Télécommunications, Radiocommunications (TRTP)	25-27 novembre 2024 Melbourne, Australie	La formation de trois jours était axée sur la technologie mobile et la planification du spectre, les défis réglementaires pour l'intelligence artificielle (IA), l'accent mis sur le partage d'infrastructure, la mise en œuvre du partage d'infrastructure pour faire progresser la connectivité, la gestion générale du spectre, y compris la planification, les licences et l'allocation du spectre,			
Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) Formation pour le Pacifique	30 avril - 02 mai 2024 (3 jours), Warwick Le Lagon, Port Vila, Vanuatu	L'atelier de formation s'est concentré sur le renforcement des capacités humaines et des compétences des participants afin qu'ils puissent utiliser efficacement l'outil SMS4DC pour automatiser la gestion du spectre national dans leurs organisations respectives. Séances basées sur des exercices.			
Symposium UIT mondial des Régulateurs, GSR-2024	1-4 juillet 2024, Kampala, Ouganda	Le GSR-24 a présenté des sessions thématiques rassemblant les régulateurs, les décideurs politiques et les parties prenantes du numérique du monde entier et fournit une plateforme mondiale pour l'échange de connaissances autour du sujet « La régulation pour un impact ».			
24 ^e Forum de réglementation de l'APT (PRF-24)	16 juillet 2024 - 18 juillet 2024 Chiang Mai, Thaïlande (Hybride)	Le FRP de l'APT offre une occasion de partager et d'aborder les principaux problèmes et préoccupations des membres de l'APT et de faciliter la collaboration intra-régionale sur les questions politiques et réglementaires, si nécessaire. Les dirigeants de l'industrie et d'autres parties prenantes clés partagent également leurs points de vue sur les principaux problèmes auxquels le secteur est actuellement confronté.			

3 Relations avec le gouvernement de l'Australie - Programme GpC

Le RTRR apprécie grandement son partenariat solide et collaboratif avec le programme australien Gouvernance pour la Croissance (GpC). Ce partenariat a joué un rôle clé dans l'octroi de subventions à trois consultants spécialisés - y compris un consultant juridique, un consultant en radiodiffusion et un expert-conseil en économie et concurrence sur le marché - permettant au RTRR de faire avancer les principales priorités réglementaires. Le cycle de subvention le plus récent s'est terminé en septembre 2024.

De plus, le RTRR reconnaît sincèrement et apprécie la confiance du GpC qui lui confie l'administration de cette subvention pour soutenir ses conseillers et les programmes connexes, et fournit des rapports trimestriels au programme GpC. Dans cet esprit, le RTRR reste engagé à favoriser une relation positive et productive avec l'équipe du GpC et se réjouit de poursuivre la collaboration.

4 Relations avec le gouvernement et les communautés

4.1

Relations de travail générales avec les ministères du gouvernement

Le RTRR a continué de favoriser une relation de travail solide et productive avec le gouvernement, en particulier avec le département des Communications et de la Transformation numérique (DCDT), en fournissant des conseils techniques et des orientations sur les questions clés relatives à la réglementation et aux politiques.

En outre, le RTRR a activement collaboré avec un large éventail de ministères gouvernementaux, y compris le ministère de l'Éducation; le ministère du Changement climatique par l'intermédiaire du Bureau national de gestion des catastrophes; le ministère du commerce; le ministère des infrastructures; le ministère des Terres; et le Ministère des Finances et de la Gestion Economique (MFEM) par l'intermédiaire du Département des Douanes et des Impôts et du Département des Finances et du Trésor. Le RTRR a également travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ainsi qu'avec le ministère de l'Intérieur, pour fournir des conseils d'experts sur les questions réglementaires et politiques, et pour contribuer aux consultations publiques intersectorielles sur des initiatives telles que la stratégie sur le commerce électronique et la feuille de route sur la cybersécurité.

Le RTRR reste un membre actif du Comité national de développement du commerce (NTDC), qui se réunit trimestriellement sous l'égide du ministère du commerce. Grâce à cette plateforme, le RTRR contribue à faire progresser la concurrence sur le marché, en soutenant le programme de transformation numérique du Vanuatu et en fournissant des mises à jour régulières sur les questions de télécommunications, y compris la mise en œuvre de la politique d'accès universel (PAU) du gouvernement.

De plus, le RTRR collabore étroitement avec les ministères gouvernementaux, les départements et les opérateurs sur des projets visant à résoudre les problèmes de couverture réseau dans les zones mal desservies. Par exemple, en 2024, en collaboration avec le Bureau du Premier Ministre et les opérateurs mobiles, le RTRR a mené un exercice d'échelonnage de la couverture et de la qualité de service à l'hôpital central de Vila. Cette initiative a entraîné des améliorations significatives de la couverture par les deux opérateurs mobiles, Digicel et Vodafone.

4.2

Relations avec les entités gouvernementales et les entreprises publiques

Tout au long de 2024, le RTRR a continué à renforcer ses partenariats avec les principales institutions réglementaires, y compris la Banque de réserve du Vanuatu, l'Autorité de régulation des services publics (URA), le Bureau de régulation maritime (OMR) et la Commission des services financiers du Vanuatu (VFSC). Ces collaborations sont ancrées dans les protocoles d'entente (PE) signés les années précédentes, qui a établi un cadre pour une coopération plus étroite entre les organismes de régulation gouvernementaux. L'arrangement a fourni une plateforme efficace pour partager des informations, coordonner les approches réglementaires et discuter des questions d'intérêt mutuel, en particulier en ce qui concerne le démarquage d'entreprises et les développements intersectoriels.

Un moment fort de 2024 a été le Forum annuel du RTRR sur Internet, qui s'est tenu le 27 novembre à l'hôtel Melanesian de Port Vila. Au cours de cet événement, une étape importante a été franchie avec la signature d'un PdE entre le régulateur du RTRR, M. Brian Winji Molitaviti et le commissaire de la CSFV, M. Branan Karae. Cet accord renforce la solide relation de travail entre le RTRR et la CSFV et leur engagement commun à faire progresser le nom de domaine .vu du Vanuatu. Grâce à cette collaboration, les deux institutions visent à travailler ensemble pour s'assurer que le domaine continue de jouer un rôle clé dans le soutien de la croissance numérique du Vanuatu et du développement économique plus large en engageant les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, à choisir le .vu comme leur domaine principal.



Signing of the MOU between TRBR Regulator, Mr. Brian Winji Molitaviti and VSFC Commissioner, Mr. Branan Garae, 27 November 2024

4.3 Responsabilité sociale du RTRR

4.3.1 Parrainage du camp des Smart Sista, Luganville

Le RTRR a fièrement continué son rôle en tant que sponsor du camp TIC des sistas et du premier défi mondial de robotique de l'équipe du Vanuatu depuis 2017.

En 2024, le Camp TIC des Sistas a été accueilli à Luganville, Santo, du 6 au 10 mai. Le membre du personnel du RTRR, M. Molivuriae, a rejoint l'équipe à Santo pour faciliter les sessions sur les objectifs et le mentorat, tandis que plus tard dans la semaine, un autre membre du personnel du RTRR, M. Jean Luke Boas, a également contribué en animant des sessions sur l'ingénierie motivante.

Dans le cadre du programme d'une semaine, les participants ont visité le bureau du RTRR à Luganville, où ils ont été accueillis par Mme Antoinette Nase et M. Andrew Molivuriae. Pendant la visite, les étudiants ont appris le rôle vital du RTRR en tant que régulateur des télécommunications et de la radiodiffusion au Vanuatu.



Mme Antoinette Nase remettant le chèque de parrainage du RTRR à la représentante des Sistas Girls pour le camp des TIC.



Mme Antoinette Nase et M. Andrew Molivuriae expliquant le rôle du RTRR aux participants.

4.3.2 Parrainage de la Journée des droits des consommateurs 2024

Le 15 mars de chaque année marque la commémoration annuelle de la Journée mondiale des droits des consommateurs, une célébration mondiale soulignant l'importance du consumérisme informé et de la protection des droits des consommateurs. Cette journée sert de rappel poignant des aspects essentiels englobant la quantité, la qualité, la pureté, la puissance, le prix et les normes des biens, tout en défendant la cause de la sauvegarde des droits des consommateurs. La Journée mondiale des droits des consommateurs s'efforce d'éclairer les consommateurs sur leurs droits et obligations au sein du marché, en plaident pour une conduite commerciale équitable et éthique et en rendant responsables ceux qui enfreignent les droits des consommateurs.

Au Vanuatu, le RTRR est un acteur clé dans l'organisation de l'événement annuel et a contribué des ressources, notamment financières, à l'organisation de l'événement chaque année. En 2024, le « parrainage » du RTRR n'est pas seulement financier mais implique également un soutien institutionnel : co-organisation de certaines parties de l'événement ; aide à la sensibilisation ; garantie que les voix réglementaires sont présentes dans les groupes de discussion.



Responsable du RTRR pour les TIC et la gouvernance de l'internet, M. Norman Warput remettant le parrainage du RTRR au membre du comité de la Journée des droits des consommateurs 2024.

5 Règlements, règles, ordonnances, décisions et litiges

5.1 Règles et règlements généraux

La section juridique du Régulateur des télécommunications, radiocommunications et radiodiffusion est établie en vertu de l'article 7(5) de la loi RTRR no 30 de 2009 telle que modifiée. Le mandat du service juridique est de :

- fournir des conseils juridiques à l'organisme de réglementation;
- traiter tout litige ;
- aider l'organisme de réglementation dans toutes les affaires juridiques de l'institution, comme le prescrit la Loi modifiée.
- représenter l'organisme de réglementation dans tout comité lié à la rédaction de politiques et de lois approuvées par l'organisme de réglementation.

5.2 Conseil juridique

L'Unité juridique du RTRR est établie par la Loi du RTRR et, en tant que telle, elle assiste le Régulateur non seulement sur les conseils juridiques internes mais aussi sur les conseils externes que le Régulateur fournit au ministre chargé des télécommunications et de la radiodiffusion ou à tout autre dirigeant qui nécessite des conseils sur le Secteur des télécommunications ou de la radiodiffusion.

À d'autres occasions, la section juridique du RTRR a collaboré avec le Département des communications et de la transformation numérique en tant que représentant du RTRR afin d'aider à la rédaction des documents du Conseil des ministres et à la rédaction législative de nouvelles législations, y compris la loi relative aux communications numériques préjudiciables, la loi sur la protection des données et la vie privée, et la loi DCDT.

5.3 Contentieux- Affaire Civile n° 23/3055 SC/CIVL

Le régulateur des télécommunications, radiocommunications et radiodiffusion en 2024 n'a pas eu de procédure judiciaire devant les tribunaux, sauf dans

l'affaire civile n° 23/3055 SC/CIVL de la cour suprême entre EDWARD RORY MCGUIRE (demandeur) ET : LA RÉPUBLIQUE DE VANUATU (premier défendeur) ET : L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (RTRR) en tant que deuxième défendeur

Le 14 mars 2023, la police a saisi une antenne parabolique, un câble et un routeur Starlink dans la résidence de Cainton Milroy, après avoir précédemment obtenu un mandat de perquisition. M. McGuire a acheté les appareils Starlink et les a prêtés à M. Milroy.

Le demandeur Edward McGuire a déposé une réclamation et une demande d'ordonnance pour qu'une antenne parabolique, un câble et un routeur Starlink lui soient retournés. Le défendeur s'oppose à la demande et a demandé à radier la revendication. Les deux demandes ont été entendues ensemble. Le 6 juin 2024, le juge W. K. Hastings a rendu la décision du tribunal en faveur des défendeurs, selon laquelle la demande de libération des appareils Starlink est rejetée, et la réclamation est radiée.

5.4 Faire progresser les TIC et la technologie numérique au Vanuatu

En 2024, le RTRR à travers son Unité juridique, a activement contribué à un groupe de discussion établi par le Service des Communications et de la Transformation Numérique. Le but de ce groupe de discussion était d'aider à développer un cadre juridique complet pour faire progresser la transformation numérique et assurer la sécurité numérique au Vanuatu.

Le mandat du comité couvrait plusieurs domaines critiques. Tout d'abord, la formulation d'un plan directeur de transformation numérique pour le Vanuatu, destiné à servir de feuille de route stratégique pour moderniser les services gouvernementaux, améliorer l'infrastructure numérique et promouvoir l'innovation dans tous les secteurs. Ce plan vise à garantir que toutes les communautés, y compris celles des îles éloignées, bénéficient des opportunités créées par les technologies numériques.

Deuxièmement, le groupe d'experts a été chargé d'élaborer une loi sur les communications numériques préjudiciables, conçue pour relever des défis tels que l'utilisation abusive des plateformes numériques. Cette loi vise à fournir des garanties aux citoyens tout en encourageant un engagement numérique responsable.

De plus, des travaux ont été réalisés sur une loi sur la protection des données et la vie privée, qui réglementera le traitement des données personnelles et renforcera la confiance du public dans les systèmes numériques. Le groupe de discussion a également travaillé sur la Loi sur le ministère des Communications et de la Transformation numérique, en particulier pour établir une autorité dédiée à la supervision des politiques TIC et de leur mise en œuvre.

5.5 Protocole d'accord avec l'ASMV

Au début de 2024, le RTRR et l'Autorité des services maritimes du Vanuatu (ASMV) ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération dans la réglementation des radiocommunications et améliorer la sécurité maritime au Vanuatu.

L'accord est axé sur l'amélioration de la collaboration et du partage d'information entre les deux institutions, reconnaissant que des systèmes de communication efficaces sont essentiels aux opérations maritimes. Une disposition clé du protocole d'entente permet au RTRR et à l'ASMV de mener des inspections conjointes des navires, en s'assurant que tout l'équipement radio installé à bord est dûment autorisé et conforme aux normes techniques locales et internationales. Cet effort conjoint soutient la sécurité maritime en veillant à ce que les navires puissent communiquer de manière fiable en cas d'urgence et fonctionner sans interférer avec d'autres réseaux.

Une autre réalisation majeure du partenariat a été l'alignement des registres de navires maintenus par le RTRR et l'ASMV. Auparavant, des registres distincts créaient des lacunes et des incohérences; l'harmonisation de ces bases de données permet désormais d'obtenir un registre complet et précis des navires opérant dans la zone économique exclusive (ZEE) du Vanuatu. Ce développement renforce la

surveillance réglementaire, améliore la gouvernance maritime et améliore la conformité nationale aux obligations internationales.

6 Marché et tendances des télécommunications

6.1 Enregistrement et surveillance des cartes SIM

En 2024, le RTRR a continué à mettre en œuvre et à surveiller activement le processus national d'enregistrement des cartes SIM conformément au règlement sur l'enregistrement des cartes SIM no 105 de 2022. Le 12 novembre 2024, le RTRR a émis une mise en demeure de prolongation du délai d'enregistrement du 31 décembre 2024 au 30 juin 2025. Cette décision a été prise à la suite de demandes formelles des opérateurs de réseaux mobiles, qui ont cité une série de défis entravant la pleine conformité. Ceux-ci comprenaient la complexité géographique des îles éparses du Vanuatu, ce qui rend difficile l'accès aux communautés rurales et éloignées, ainsi que le coût croissant du transport terrestre et maritime.

De plus, le déploiement continu du programme national d'identification a retardé les enregistrements dans les régions où les clients n'ont toujours pas de pièce d'identité valide. La récente liquidation d'Air Vanuatu a également perturbé davantage les opérations logistiques, en particulier pour atteindre les îles extérieures.

Malgré ces défis importants, Digicel Vanuatu et Vodafone Vanuatu ont tous deux fait des progrès significatifs pour assurer les enregistrements des cartes SIM. À la fin de 2024, chaque opérateur avait enregistré avec succès plus de 70 % de ses abonnés actifs.

6.2 Nouveaux titulaires de licence

Conformément aux articles 7 et 12 de la loi modifiée du RTRR, le RTRR a accordé une nouvelle licence de télécommunication à trois entreprises en 2024 : Pacific Networks, Prima Limited et Starlink Vanuatu Limited. Pacific Networks a été autorisé en tant que fournisseur de services Internet, tandis que Starlink Vanuatu Limited est autorisée à opérer à la fois en tant que fournisseur de gros et de détail de services à large bande par satellite. Prima Limited, d'autre part, est licencié en tant que grossiste de bande passante internationale via une infrastructure de câbles sous-marins.

Ces nouvelles entités devraient renforcer la concurrence dans le secteur des télécommunications, accroître la diversité des services et améliorer l'accessibilité et l'abordabilité des services Internet pour tout le Vanuatu. Compte tenu de l'importance des investissements en capital dans le secteur, les consommateurs s'attendent à une amélioration de la prestation des services, à une innovation accrue et à des prix plus concurrentiels, autant d'éléments qui sont essentiels pour soutenir les objectifs nationaux de développement numérique et qui seront également bénéfiques pour les consommateurs.

En 2024, le RTRR a également renouvelé la licence de Wantok pour 15 ans supplémentaires. Dans le cadre de cette licence renouvelée, Wantok est tenu de respecter certaines obligations de couverture en tant que fournisseur de services mobiles. Avec cette extension, Wantok devrait renforcer la concurrence et fournir un défi important aux deux opérateurs mobiles historiques.



Le Régulateur, M. Brian Winji Molitaviti remettant la licence au directeur de Prima, M. Simon Fletcher.



Le PDG de Pacific Networks, M. Peter Namak, reçoit une licence PacNet du régulateur.

6.3 Termes et conditions spéciaux pour les licences de satellite

En 2024, le RTRR a lancé un processus de consultation publique sur la norme spéciale proposée et les termes et conditions spécifiques ciblant tous les fournisseurs de télécommunication par satellite exploitant LEO et GEO au Vanuatu. Cette initiative se concentre particulièrement sur les licences pour les services par satellite offerts à la fois en gros et au détail au Vanuatu. La consultation a été menée en vertu des pouvoirs énoncés aux articles 12, 13, 14 et 15 de la loi modifiée du RTRR.

Grâce à cette consultation, le RTRR recherche des contributions auprès des principales parties prenantes pour évaluer si le marché du Vanuatu devrait bénéficier de l'introduction de services modernes basés sur les satellites, y compris les services satellitaires sur orbite terrestre basse (LEO), et pour déterminer comment le cadre réglementaire pourrait être adapté pour soutenir ces avancées. Les intervenants ont été encouragés à

fournir des commentaires sur la façon de maximiser les avantages de ces services tout en minimisant toute incidence non intentionnelle sur la concurrence dans le marché et la prestation des services.

Le résultat de la consultation a été positif, les parties prenantes exprimant un fort soutien pour les innovations basées sur les satellites. En fonction des commentaires reçus, le RTRR a réussi à élaborer et à finaliser un ensemble de modalités spéciales supplémentaires adaptées aux fournisseurs de services par satellite. Ces conditions ont maintenant été officiellement incorporées dans les licences de télécommunications par satellite, marquant un pas important vers l'alignement du cadre réglementaire de Vanuatu sur les meilleures pratiques internationales tout en soutenant les objectifs de transformation numérique du pays.

6.4 Titulaires de licence en télécommunications -2024

En 2024, le RTRR continue de renforcer sa surveillance du marché et sa conformité pour s'assurer que tous les titulaires de licence continuent à respecter leurs obligations stipulées dans la loi sur le RTRR et les termes et conditions de leur licence. Le tableau ci-dessous montre deux niveaux de segments de marché: l'ensemble du marché de vente et le marché de détail ainsi que la liste des titulaires de licence sur ces deux marchés.

Catégories de licence	Nom de la licence	Statut de la licence	Type de service offert
Vente en gros (en amont)	Interchange Limited (ICL)	ACTIVE	Capacité Internet
	Fertility Corp Communication (FCC)	ACTIVE	Capacité Internet
	Kacific Vanuatu Limited	ACTIVE	Capacité Internet
	Starlink Vanuatu Limited	ACTIVE	Capacité Internet
	Prima Limited	ACTIVE	Capacité Internet
Vente au détail (en aval)	Vodafone Vanuatu	ACTIVE	Internet et portable
	Digicel Vanuatu	ACTIVE	Internet et portable
	Wantok Network Limited	ACTIVE	Internet et portable
	Pacific Networks	ACTIVE	Internet
	Pacific Link Limited	ACTIVE	Internet
	3-Link	ACTIVE	Internet
	Aelan Internet	ACTIVE	Internet

Table 3: liste des licenciés 2024

6.5 Marché des télécommunications

La connectivité mobile au Vanuatu aujourd'hui est plus qu'un simple moyen pour les gens de rester en contact - elle est devenue un outil vital pour le gouvernement, les communautés et les partenaires de développement pour stimuler la croissance sociale et économique, soutenir les populations vulnérables, et créer des solutions innovantes pour améliorer le bien-être des résidents de Vanuatu. La connectivité mobile a joué un rôle clé dans les efforts de réponse aux catastrophes et de rétablissement à travers les îles, aidant les communautés à rester connectées lors des catastrophes naturelles et des urgences. Avec l'expansion de la 4G - et le potentiel croissant des services par satellite - ces technologies forment la base de solutions plus intelligentes dans des domaines comme l'agriculture, la santé, l'éducation et le développement commercial local.

Le marché des télécommunications du Vanuatu est principalement desservi par deux grands opérateurs, Digicel Vanuatu et Vodafone Vanuatu, suivis par quelques fournisseurs d'accès à Internet (Aelan Internet, Wantok, Pacific Link, Pacific Networks, Kacific, 3Link et Starlink). L'utilisation croissante d'outils et de services numériques continue de stimuler le déploiement de technologies mobiles et fixes avancées qui offrent des vitesses plus rapides, des délais plus courts et une capacité accrue. Cela a amélioré l'expérience des clients, en particulier pour le divertissement en streaming.

La connectivité internationale du Vanuatu a été renforcée par le réseau de câbles d'interconnexion construit en 2014, qui relie actuellement le Vanuatu aux Fidji via le câble sous-marin à fibre optique. Cela a conduit à une croissance significative des services Internet au Vanuatu depuis plusieurs années. Bien que des défis restent à relever pour les zones reculées, les connexions par satellite se sont avérées être un moyen très important pour combler le fossé, associé à l'expansion des services mobiles dans les zones mal desservies dans le cadre de la mise en œuvre de la PAU, afin d'assurer une couverture nationale plus large.

Le RTRR supervise les secteurs des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion conformément à la loi du RTRR afin de promouvoir une concurrence loyale, de protéger les droits des consommateurs et d'assurer la qualité du service dans tout le Vanuatu. Le RTRR joue également un rôle crucial dans la formation du paysage numérique du



pays en surveillant les performances du marché, en régulant les fournisseurs de services et en favorisant un environnement qui encourage l'investissement et l'innovation. L'initiative clé comprend la facilitation du développement et de l'expansion des infrastructures en TIC, comme le déploiement de la 4G - garantissant un accès abordable et fiable aux services, en particulier dans les zones non desservies et mal desservies.

Grâce à des efforts de collaboration avec le gouvernement, le secteur privé et les partenaires internes, le RTRR continue de jouer un rôle crucial dans la transformation numérique du pays, et veille à ce que tous les citoyens puissent bénéficier des opportunités sociales et économiques apportées par les services de télécommunication modernes.



6.6 Cadre de collecte des données sur les télécommunications

Le cadre de collecte des données du RTRR est un outil crucial qui sert de source clé pour les données des opérateurs, l'analyse du marché et la prévision. Avec les données collectées à travers le cadre, le RTRR est en mesure de produire et de publier des informations approfondies sur l'état et le développement continu du secteur des télécommunications au Vanuatu.

Ce processus de collecte et de soumission des données est stipulé à l'article 8 de la loi du RTRR et s'applique à tous les opérateurs de télécommunications autorisés au Vanuatu. Le RTRR a activement utilisé ce cadre pour recueillir des données de marché auprès des fournisseurs de services afin de surveiller les performances de l'industrie et d'identifier les tendances de développement.

Les résultats continuent d'être publiés chaque année dans le Rapport sur le secteur des télécommunications, qui constitue une source d'information essentielle pour le gouvernement, les organismes internationaux, les fournisseurs de services et d'autres intervenants clés.

6.7 Tendances du marché

Le marché des télécommunications du Vanuatu continue d'évoluer, stimulé par la demande croissante en données mobiles, en services numériques et à une meilleure connectivité. L'adoption du haut débit mobile se développe rapidement à mesure que les opérateurs passent à des modèles de services centrés sur les données, soutenus par la baisse des prix des données et les mises à niveau et l'expansion des réseaux. L'utilisation de la voix et des SMS montre une baisse progressive, reflétant un changement mondial vers les communications basées sur Internet. La concurrence entre les opérateurs reste forte, avec de nouvelles licences et une surveillance réglementaire visant à améliorer la qualité du service et à étendre la couverture. Les initiatives gouvernementales, telles que la PAU, renforcent les efforts pour combler les lacunes en matière de connectivité dans les zones reculées, positionnant les télécommunications comme un facteur clé de la transformation numérique du Vanuatu.

6.7.1 Revenu brut des télécommunications

Le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu cette année une croissance de son revenu brut. Les données collectées par le RTRR illustrées à la Figure 3 montrent que le revenu brut total des télécommunications a augmenté de 6,67%, enregistrant une hausse de plus de 6,2 milliards de Vatu en 2024. Cette tendance à la hausse marque une voie positive pour l'industrie, reflétant une croissance soutenue de la demande en télécommunications et services numériques dans tout le pays.

Tout d'abord, la mise en œuvre continue de la PAU a continué à améliorer et à étendre la couverture mobile et internet, soutenue par des investissements et des initiatives en matière d'infrastructure. Cela a permis aux opérateurs d'atteindre de nouveaux marchés, en particulier dans les zones rurales et auparavant mal desservies, ce qui a entraîné une croissance du nombre

d'abonnés et des niveaux élevés de consommation de données.

Deuxièmement, la dépendance croissante des consommateurs à l'égard des outils numériques pour la communication, l'éducation, les affaires et le divertissement a stimulé la croissance des revenus. L'utilisation accrue des smartphones, des plateformes de streaming en ligne, des services d'argent mobile et des applications basées sur le cloud a considérablement contribué à la hausse du revenu par utilisateur. De plus, les fournisseurs de services ont continué à introduire des offres groupées innovantes et attrayantes et des services à valeur ajoutée à des prix abordables et raisonnables qui ont encouragé l'utilisation de plusieurs services et amélioré l'engagement des clients, augmentant ainsi les revenus.

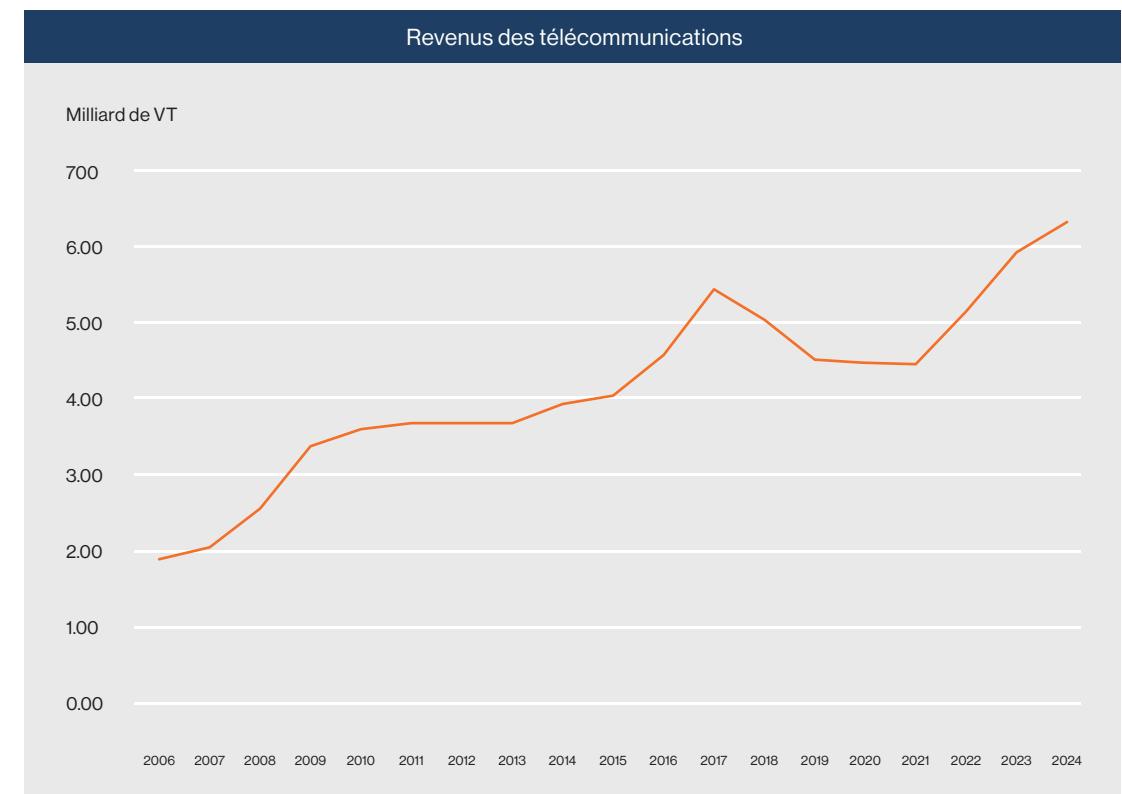
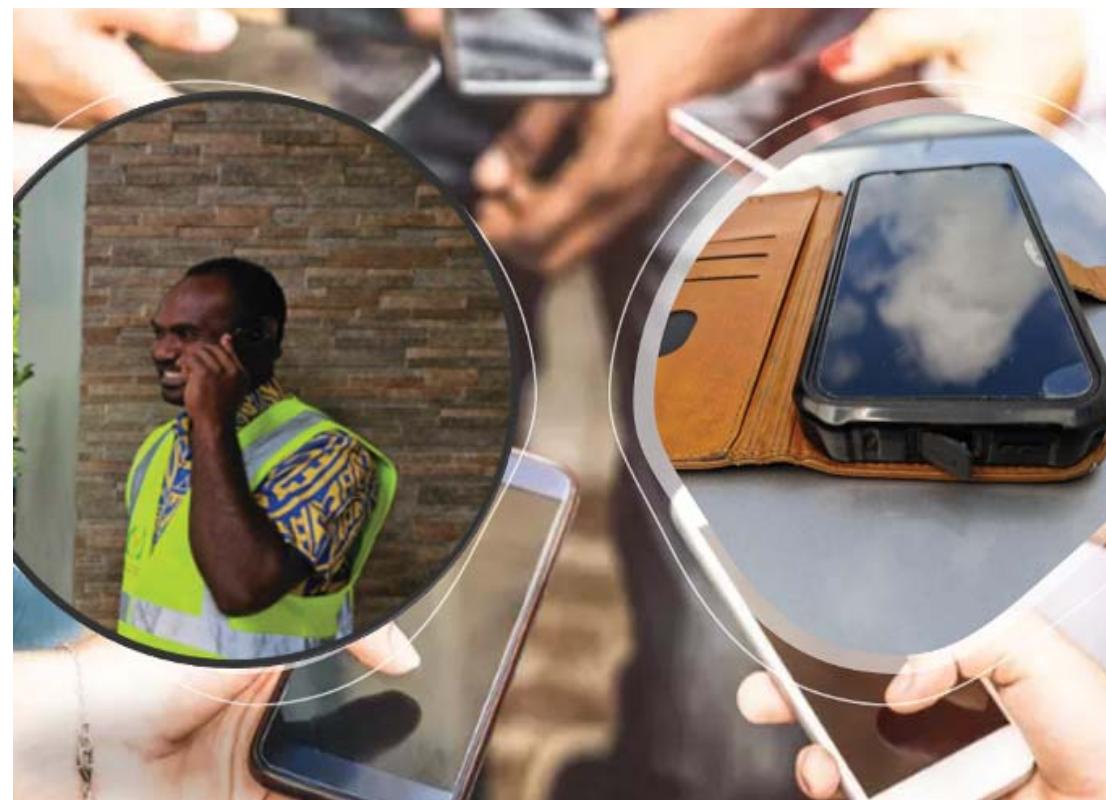


Figure 3: Revenu brut



6.7.2 Abonnés au téléphone portable

La connectivité mobile joue un rôle crucial dans le développement social et économique pour tout le Vanuatu. Il sert de moteur clé de l'inclusion numérique, comblant les écarts de communication entre les communautés et fournissant un accès à des services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé, les services financiers et les réponses d'urgence. Dans une nation géographiquement dispersée comme le Vanuatu, les réseaux mobiles sont le principal moyen de communication pour de nombreux citoyens, en particulier dans les zones reculées et mal desservies. L'expansion et l'amélioration de la connectivité mobile sont donc cruciales pour améliorer les moyens de

subsistance, renforcer la résilience des communautés et soutenir les objectifs nationaux de développement.

Le marché des télécommunications mobiles au Vanuatu continue de connaître une croissance significative, soutenue par la forte demande des consommateurs pour les services mobiles et l'expansion continue de la couverture réseau. À partir de 2024, le nombre total d'abonnés mobiles a augmenté de 7 % en enregistrant plus de 306 000 abonnés. Cette tendance à la hausse reflète le recours croissant à la connectivité mobile pour les communications quotidiennes, l'accès numérique et les services essentiels dans les zones rurales et urbaines du Vanuatu.

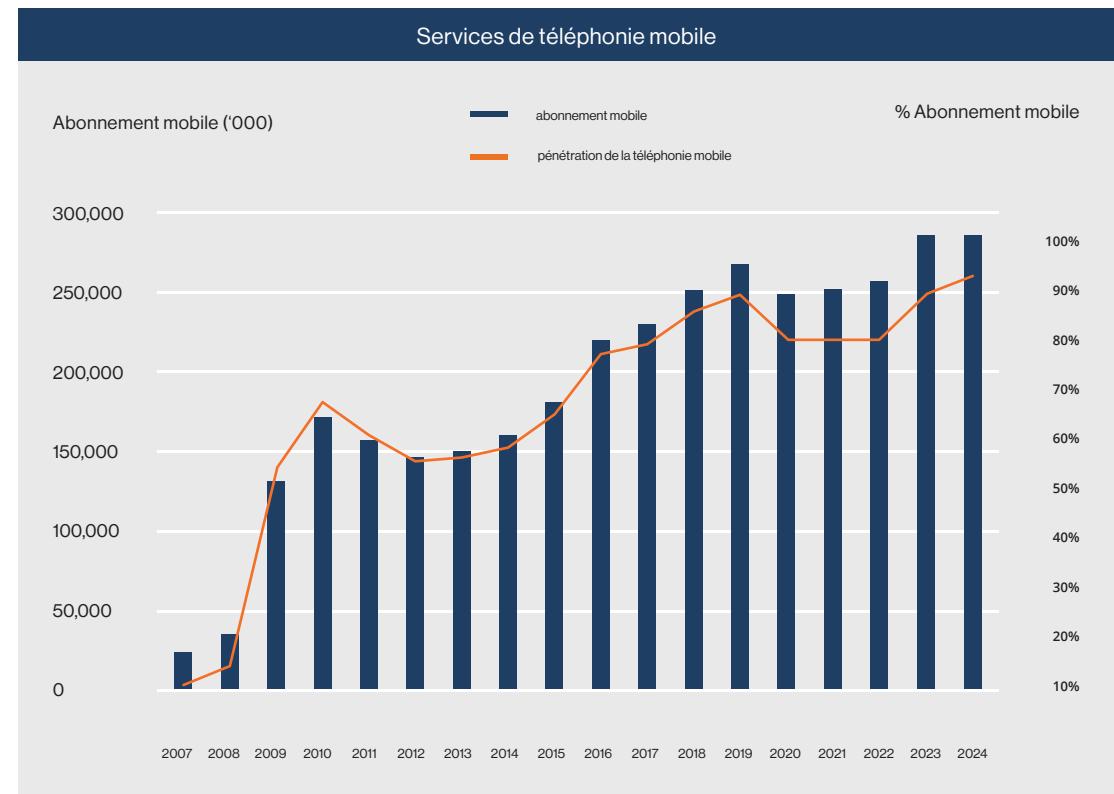


Figure 4: Abonnés aux téléphones portables

De plus, la disponibilité croissante des forfaits mobiles prépayés et les options de recharge flexibles ont stimulé davantage la croissance des abonnements mobiles. Ces modèles de paiement flexibles permettent aux utilisateurs de gérer leurs consommations et dépenses en fonction de leur niveau de revenu, rendant les services mobiles plus accessibles à une démographie plus large. Les opérateurs mobiles ont également investi dans des campagnes de sensibilisation et de commercialisation pour faire connaître leurs offres de services, tout en améliorant le support aux clients dans les zones urbaines et rurales. Ensemble, ces efforts ont non seulement stimulé l'adoption du mobile mais aussi contribué à une plus grande inclusion numérique dans tout le pays.

Alors que le Vanuatu continue de faire progresser ses technologies de réseau mobile, la pénétration du mobile a augmenté de 5 %, atteignant un sommet historique de 96,13 % en 2024, comme l'illustre la figure 4. Ce jalon reflète une forte adoption nationale de la connectivité mobile, qui a considérablement augmenté la demande en services mobiles. La dépendance croissante aux réseaux mobiles stimule la croissance des services numériques, élargissant les opportunités de marché et stimulant l'innovation dans le secteur. En retour, cette croissance contribue au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et des collectivités dans tout le pays.



6.7.3 Ligne téléphonique fixe

Le marché de la téléphonie fixe a continué sa tendance à la baisse en 2024, avec une baisse de 4 % de l'abonnement fixe, tombant à un nouveau point inférieur de seulement 3036 abonnés comme indiqué dans la figure 5. Cette tendance à la baisse reflète l'expansion rapide et l'adoption des services de télécommunications mobiles. La disponibilité généralisée des réseaux 4G, associée à des smartphones abordables et à des tarifs compétitifs, a rendu le service mobile plus accessible et attrayant pour la population. En conséquence, de nombreux consommateurs sont passés des services de téléphonie fixe traditionnels aux téléphones mobiles avec une plus grande flexibilité et commodité. Le changement est évident dans l'augmentation significative de l'abonnement mobile et de l'utilisation des données sur tout le pays.

De plus, la croissance de la communication basée sur Internet telle que la plateforme de communication Over-the-Top (OTT) joue un rôle majeur dans le déclin continu de l'abonnement téléphonique fixe. Des services tels que WhatsApp, Zoom, Microsoft Teams et d'autres applications basées sur la VoIP permettent aux utilisateurs de passer des appels vocaux et vidéo en utilisant la connectivité Internet, souvent à peu ou pas de frais. Ces plateformes offrent également des fonctionnalités améliorées - comme la messagerie instantanée, les transferts de fichiers et la discussion en temps réel - qui

vont bien au-delà des capacités de la téléphonie fixe traditionnelle.

Avec les particuliers et les entreprises qui privilient plus en plus la flexibilité et l'accessibilité de ces outils numériques, l'abandon des services téléphoniques fixes traditionnels devrait s'accélérer à mesure que la transformation numérique se poursuit dans tous les secteurs.

6.7.4 Services mobiles à haut débit

Les services de données mobiles continuent de stimuler la croissance et l'innovation dans le secteur des télécommunications du Vanuatu, servant de principal mode d'accès à Internet pour la plupart de la population. Avec le déploiement en cours et l'amélioration de la couverture 4G dans les zones urbaines et rurales, l'utilisation des données a rapidement augmenté ces dernières années. Cette tendance reflète non seulement la pénétration croissante des smartphones, mais aussi une dépendance croissante à la connectivité mobile pour les communications quotidiennes, les opérations commerciales, l'éducation et l'accès aux services numériques. Alors que la demande pour un internet plus rapide et plus fiable augmente, les données mobiles restent au premier plan de la transformation numérique du Vanuatu.

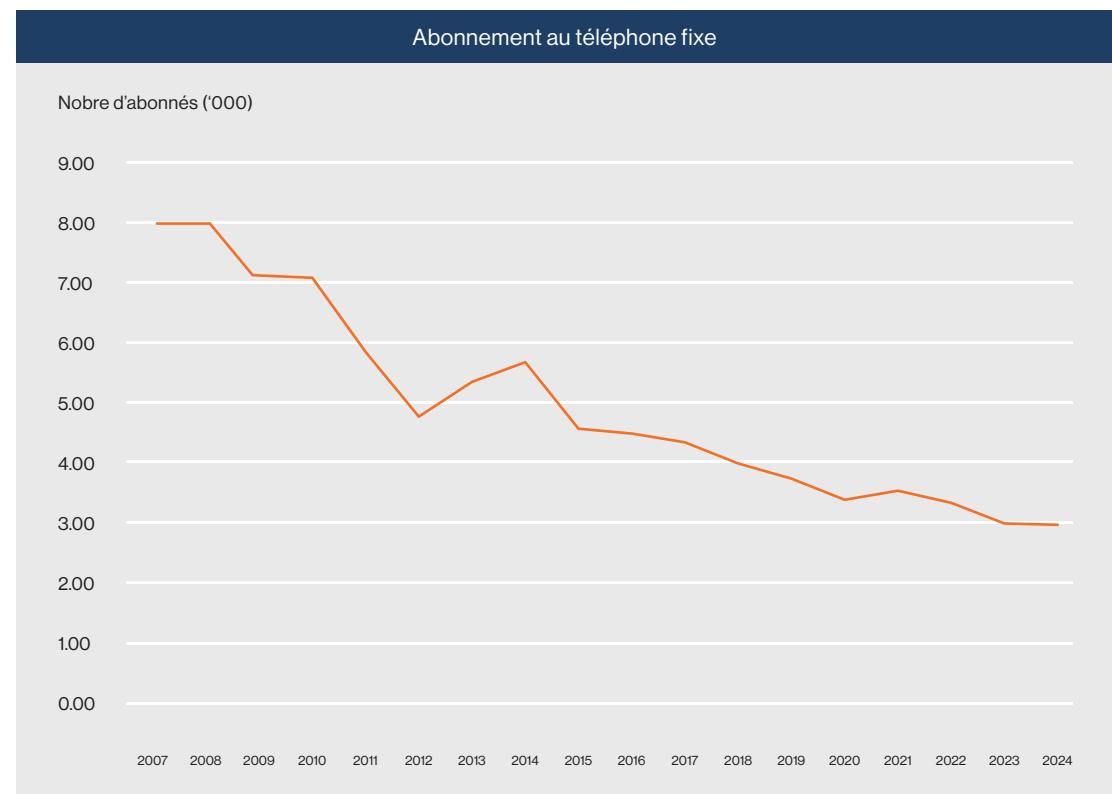


Figure 5: Abonnement au téléphone fixe

6.7.5 Téléchargement de données mobiles

Le marché du haut débit mobile a connu une légère baisse du trafic de téléchargement de données mobiles cette année. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, le téléchargement total de données mobiles a chuté de 11 %, enregistrant un pic bas de seulement 22 000 téraoctets en 2024. La récession est en grande partie attribuée à la perturbation significative causée par le tremblement de terre de magnitude 7,3 qui a frappé Port Vila, au Vanuatu, le 17 décembre 2024. Le tremblement de terre a causé des dommages importants aux infrastructures critiques, y compris les installations de télécommunications, ce qui a directement affecté la performance du réseau et la disponibilité des services sur tout le Vanuatu.

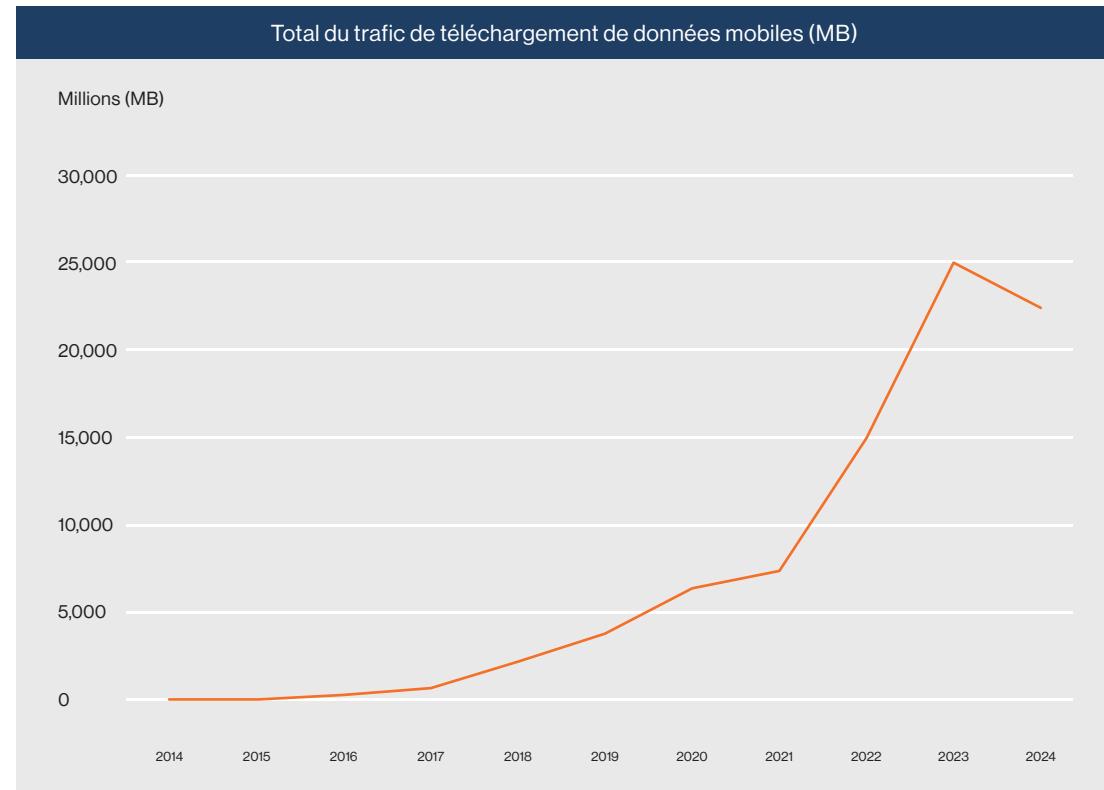


Figure 6: Trafic de téléchargement de données mobiles

6.7.6 Tarification moyenne des données mobiles

La baisse des prix moyens des données mobiles en 2024 a été alimentée par une concurrence croissante entre les opérateurs de réseaux mobiles. Comme les deux opérateurs se disputent une clientèle relativement petite mais croissante, en particulier dans un marché où l'internet mobile est le principal mode de connectivité, les opérateurs sont contraints d'offrir des prix compétitifs et un meilleur rapport qualité-prix. Cela a conduit à l'introduction de forfaits de données plus importants, d'offres promotionnelles et de plans prépayés et postpayés plus abordables. La facilité avec laquelle les clients peuvent passer d'un fournisseur à l'autre - grâce à l'accès généralisé aux cartes SIM et aux appareils mobiles double SIM - intensifie encore le besoin de prix compétitifs. En conséquence, les opérateurs ajustent constamment leurs stratégies tarifaires pour attirer de

nouveaux utilisateurs et retenir ceux qui sont déjà sur le marché, notamment dans les segments sensibles aux prix tels que la jeunesse et la population rurale. Cet environnement concurrentiel continue de jouer un rôle vital dans la réduction des coûts des données mobiles tout en élargissant l'accès à l'internet dans tout le pays.

De plus, les investissements en cours dans le déploiement de la 4G ont amélioré la capacité et l'efficacité du réseau, réduisant ainsi le coût par Mo de données fournies. Les économies d'échelle et l'utilisation plus efficace du spectre et de l'infrastructure ont stimulé les opérateurs et leur permettent d'offrir des services de données à des prix inférieurs tout en maintenant la qualité du service.

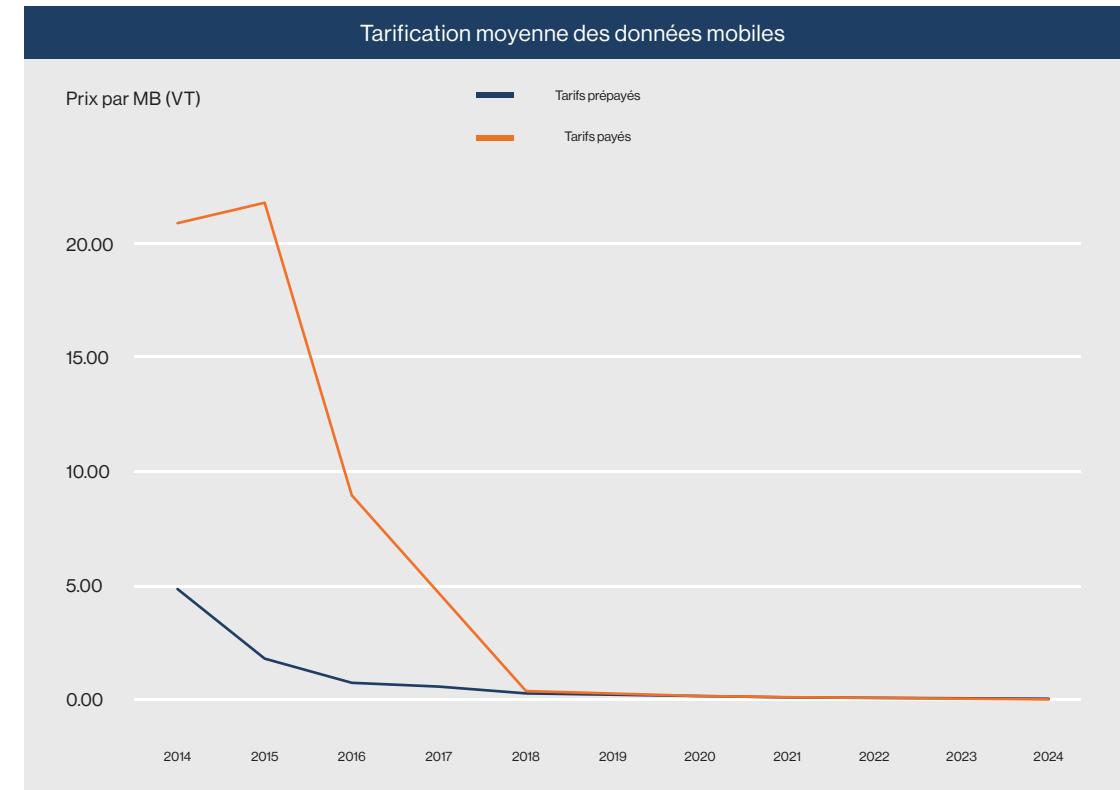


Figure 7: Tarification moyenne des données mobiles

6.7.7 Bande passante internationale

La connexion de Vanuatu à l'écosystème numérique mondial continue d'être rendue possible grâce à un mélange d'infrastructures internationales, notamment le satellite Kacific, les services en orbite basse terrestre Starlink et le câble sous-marin d'échange. Ces voies diverses sont devenues l'épine dorsale de la connectivité internet du Vanuatu, comblant la vaste distance entre les îles et reliant le Vanuatu au reste du monde. L'accès international fiable a non seulement amélioré la qualité et la vitesse des services Internet, mais a également jeté les bases d'un changement transformateur - en stimulant l'innovation numérique, en créant de nouvelles opportunités commerciales et en soutenant des secteurs critiques tels que le tourisme, l'éducation, la santé, et les services gouvernementaux. Pour une nation comme le Vanuatu, la connectivité internationale est plus qu'un simple atout technique - c'est un puissant catalyseur de croissance économique, d'inclusion sociale et de résilience nationale.

Cette année 2024, le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu une augmentation significative de la

quantité totale de bande passante internationale vendue et utilisée. Les données illustrées dans le graphique ci-dessous montrent que la bande passante internationale totale vendue a augmenté de 20 %, enregistrant plus de 17 600 Mbps en 2024.

L'augmentation des ventes et de l'utilisation de la bande passante internationale est stimulée par la croissance rapide de l'utilisation d'Internet dans tout le pays. De plus en plus de personnes accèdent à l'internet haut débit pour des activités telles que le streaming, la vidéoconférence, l'éducation en ligne et le commerce électronique, qui nécessitent tous une grande capacité de données.

De plus, les entreprises et les services gouvernementaux numérisent de plus en plus leurs opérations, ce qui stimule la demande pour des connexions fiables et plus rapides. Les améliorations de l'infrastructure, telles que l'amélioration de la capacité des câbles sous-marins et le développement des services par satellite tels que Starlink, ont permis de répondre à la demande croissante en matière de connexions internationales.

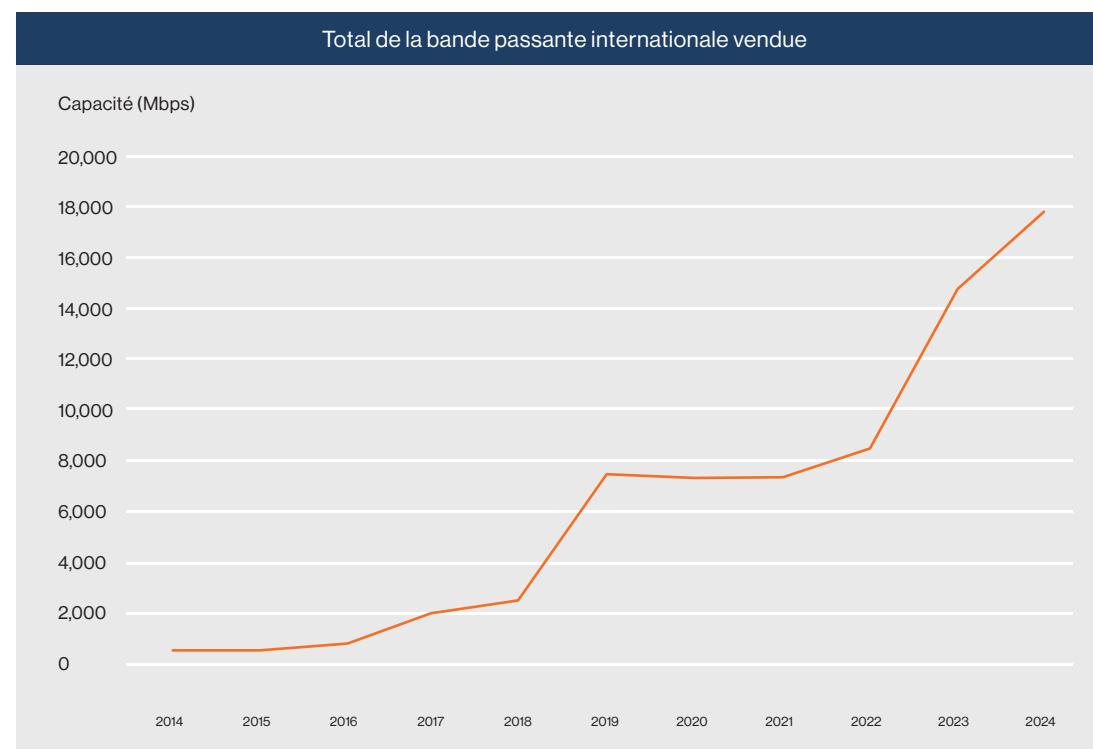


Figure 8: Bande passante internationale vendue



6.7.8 Prix de gros de la bande passante sous-marine en Mbps/mois

En 2024, le marché international de la bande passante sous-marine a connu une baisse des prix de la bande passante. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, le coût moyen de la bande passante internationale est passé de 45,00 USD par Mbps par mois en 2023 à 39,00 USD par Mbps par mois en 2024, comme indiqué dans la figure 9. Cela représente une diminution annuelle de 13 %.

La baisse de la bande passante internationale estimée en 2024 a été déclenchée par l'augmentation de l'offre et de la demande de bande passante au niveau du détail.

L'expansion du système de câbles sous-marins, ainsi que la disponibilité croissante des services par satellite tels que Kacific et Starlink ont considérablement augmenté la capacité internationale et introduit plus de concurrence. L'augmentation de l'offre a fait baisser les prix de gros par Mbps, ce qui a entraîné une baisse des prix pour les opérateurs de télécommunications de détail. En conséquence, les clients peuvent désormais profiter de services Internet plus abordables et accessibles.

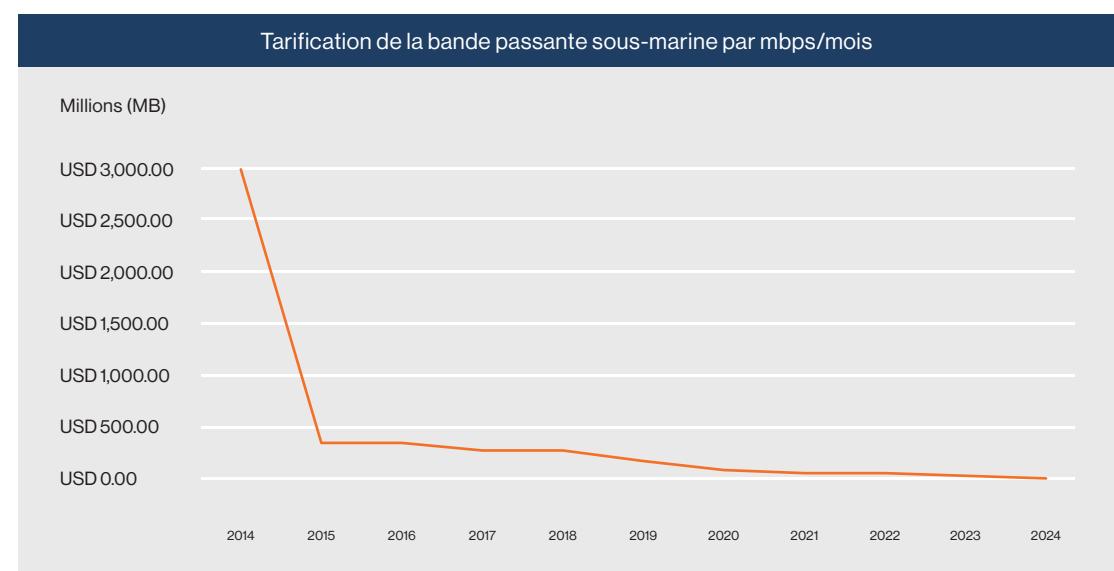


Figure 9: Tarification de la bande passante sous-marine MBPS/mois



6.7.9 Haut débit par satellite

Le haut débit par satellite est devenu une composante essentielle de l'infrastructure nationale des télécommunications du Vanuatu et joue un rôle important pour combler le fossé numérique sur tout le pays. Étant donné les défis géographiques uniques du Vanuatu, avec des terrains difficiles et des îles dispersées, le câble en fibre optique et les tours mobiles restent limités ou économiquement irréalisables dans de nombreuses zones reculées. Pour combler ces lacunes, les services par satellite fournis par Kacific Broadband Satellite et Starlink récemment autorisé offrent des solutions de connectivité pratiques et fiables. Ces technologies permettent un accès Internet plus rapide dans les communautés mal desservies, garantissant que même les zones les plus isolées peuvent rester connectées à des services importants tels que l'éducation, la santé, les plateformes gouvernementales et les opportunités économiques.

Avec l'augmentation de la demande et de l'utilisation des services par satellite, les données collectées par le RTRR montrent que le nombre total d'abonnements aux satellites enregistrés par Kacific et Starlink en 2024 a augmenté de 219 %, enregistrant plus de 1500 abonnés. Cela reflète la dépendance croissante au haut débit par satellite pour répondre aux besoins en connectivité, en particulier dans les zones éloignées et mal desservies où l'infrastructure terrestre reste limitée.

7 Ingénierie et conformité technique

7.1

Plan et procédures nationaux de gestion de la numérotation

Le RTRR continue d'assurer la surveillance de la conformité avec le Plan et procédures nationaux de numérotation (PPNN) afin de prévenir toute utilisation abusive des numéros. Le PPNN décrit la gestion, l'administration et la gouvernance des numéros au Vanuatu, servant de ressource vitale et de ligne directrice à la fois pour le RTRR et tous les fournisseurs de services dans le pays.

En 2024, il n'y avait pas de nouvelles allocations de numéros. Cependant, l'équipe technique a commencé à travailler sur le développement d'une base de données centralisée pour soutenir la gestion appropriée du plan national de numérotation et des allocations de numéros. Cette initiative vise à améliorer le suivi, la surveillance et la planification future de l'utilisation du numéro au Vanuatu.

Dans le cadre des efforts continus de surveillance, le RTRR a continué à demander aux exploitants de soumettre des rapports sur l'utilisation des numéros qui leur sont attribués. Les données collectées indiquent une utilisation cohérente et active des ressources de numérotation. Les nombres actuellement réservés et alloués aux opérateurs sont évalués comme étant suffisants pour leurs opérations actuelles et devraient s'adapter à la croissance de la population au cours de la prochaine décennie.

L'enregistrement des cartes SIM a également eu un impact positif sur l'utilisation des numéros de mobile. La mise en œuvre des exigences d'enregistrement obligatoire a réduit l'occurrence de numéros faux ou inactifs. À mesure que les numéros inutilisés sont récupérés, ils deviennent disponibles pour une réattribution, ce qui conduit à une utilisation plus efficace et efficiente des ressources de numérotation mobile.

7.2

Gestion du spectre radioélectrique

7.2.1 Général

L'une des principales responsabilités du RTRR est d'assurer la gestion et l'administration appropriées du spectre radio au niveau national, en s'alignant sur les règlements des radiocommunications de l'UIT. Cela implique des mises à jour continues du tableau national d'attribution des fréquences et la surveillance de l'utilisation du spectre une fois que les plages sont attribuées. Le spectre radio, étant une ressource nationale finie et immensément précieuse, nécessite une gestion et une administration minutieuses. Sans cela, il pourrait y avoir des défis importants pour assurer l'utilisation sûre et efficace des télécommunications, des radiocommunications et des services de radiodiffusion sur tout le Vanuatu.

Un aspect essentiel de cette gestion est de garantir une bande passante suffisante pour le développement continu du réseau, l'expansion de la couverture et l'amélioration de la capacité dans les zones densément peuplées. Conformément à la loi, le RTRR est chargé de superviser le spectre radio pour favoriser le développement national, social et économique. En outre, la loi habilité le RTRR à formuler des plans de spectre radio, y compris des plans de bandes de fréquences spécifiques au Vanuatu, tout en tenant compte des efforts d'harmonisation mondiaux et régionaux. La figure 10 ci-dessous illustre le cycle de vie de gestion du spectre du RTRR.

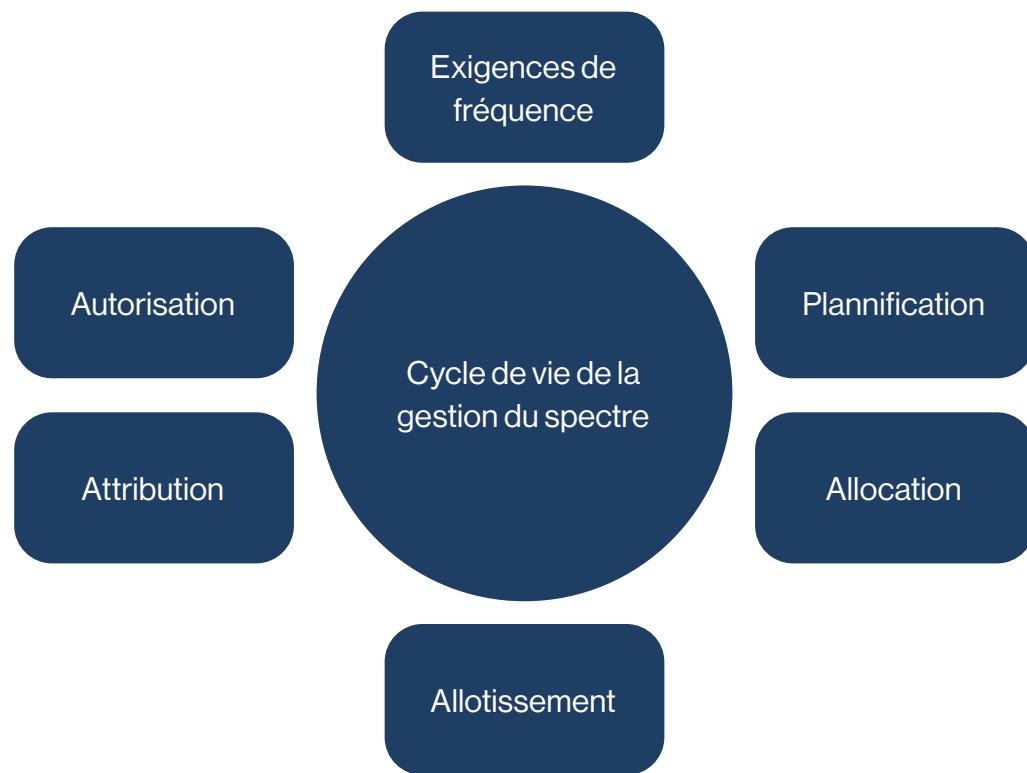


Figure 10: Cycle de vie de la gestion du spectre du RTRR

7.3 Surveillance du spectre et résolution des interférences.

7.3.1 Résolution des interférences

Cependant, des problèmes de brouillage persistaient dans le secteur de la radiodiffusion FM. Plus précisément, on a signalé des cas où les signaux FM ont chuté, ce qui a entraîné la domination de stations FM plus fortes dans les régions où les signaux sont plus faibles en raison du chevauchement de ceux-ci.

Pour remédier à cette situation, le RTRR a conseillé aux titulaires de licence FM d'augmenter la puissance de leur signal dans les régions où le rayonnement est faible. De plus, on a rappelé aux radiodiffuseurs l'importance d'utiliser un équipement de filtrage approprié pour prévenir les pertes de signal et minimiser la probabilité de brouillage avec d'autres stations.

En soutien aux solutions à long terme, le RTRR continue de renforcer ses procédures de certification

d'homologation pour s'assurer que tous les équipements terminaux radio et de télécommunications (RTTEE) entrant au Vanuatu sont conformes aux normes internationales et locales. Cette mesure proactive vise à réduire le risque de brouillage futur et à améliorer l'intégrité globale du spectre.

De plus, le RTRR a répondu à plusieurs préoccupations du public concernant les radiations provenant des sites mobiles. Ces préoccupations ont fait l'objet d'une enquête approfondie, et des consultations ont eu lieu avec les parties concernées. Grâce aux explications techniques complètes fournies par le RTRR, la plupart des préoccupations ont été résolues avec succès, favorisant une compréhension mutuelle et la confiance du public.

7.4 Spectre radio et licences pour les appareils radio

7.4.1 Spectre pour 5G ou IMT2020 au Vanuatu

Au cours des trois dernières décennies, l'industrie du mobile a transformé la société grâce à l'évolution des réseaux 2G, 3G et 4G. L'avènement de la 5G - également connu sous le nom d'IMT-2020 - devrait s'appuyer davantage sur ces avancées, permettant des améliorations significatives dans la connectivité mobile, la prestation de services et l'innovation dans divers secteurs, notamment l'éducation, la santé, les transports, l'agriculture et le commerce de détail.

La 5G introduit une nouvelle architecture de réseau offrant des vitesses supérieures à 10 Gbps, une latence ultra faible en moins de 4 millisecondes et une prise en charge de la connectivité massive des appareils. Ces capacités permettront le développement de nouveaux services, applications et opportunités économiques en milieu urbain comme rural.

Le RTRR, grâce à des consultations avec les parties prenantes, a identifié des bandes de spectre appropriées et publié la décision 1 de 2022 sur le spectre identifié pour l'IMT-2020 (5G) au Vanuatu. Cette décision a jeté les

bases du déploiement futur de la 5G et de la planification du spectre.

En 2024, le RTRR a reçu un intérêt significatif de la part des opérateurs cherchant à accéder aux bandes de fréquences identifiées. En raison de la forte demande dépassant le spectre disponible, le RTRR a initié l'élaboration d'un cadre proposé pour assurer une allocation équitable et efficace du spectre.

Le RTRR a attribué des fréquences aux opérateurs dans les bandes identifiées dans la décision 1 de 2022. Pour éviter le stockage du spectre, le RTRR a également conseillé aux opérateurs de demander uniquement le spectre qu'ils peuvent déployer et utiliser efficacement. Comme mesure d'incitation supplémentaire pour encourager l'adoption et le déploiement des services 5G - en particulier dans les zones urbaines où la demande de données est croissante - le spectre attribué reste temporairement exempté des frais réglementaires jusqu'à ce que les services 5G soient en service.

7.4.2 Licences d'appareils radio et leurs obligations (en cours)

Chaque année, le RTRR délivre de nouvelles licences et renouvelle celles qui existent en conformité avec le Règlement sur les licences d'appareils radio (droits) Arrêté no 153 de 2012. Au début du trimestre 1 et à la fin du trimestre 4 de chaque année, le RTRR publie des avis publics pour rappeler à tous les titulaires de licence d'appareils radio de renouveler leur licence ou de s'assurer qu'ils exploitent légalement leur appareil radio pour l'année civile à venir.

Le tableau ci-dessous montre le nombre total de licences d'appareil délivrées en 2024:

Mobile terrestre	56
Amateur	2
Visiteur amateur	15
Marine	34
Lignes fixes	430
Aéronautique & Aviation	22
VSAT	100+
Station satellite terrestre	2
Radiodiffusion	14
Total des licences d'appareils radio	675+

Table 4: Nombre total de licences d'appareil délivrées en 2024

7.5 Conformité technique et application

Malgré une année difficile en raison des défis logistiques et des revers causés par le tremblement de terre de décembre, le RTRR a continué à mettre fortement l'accent sur la conformité réglementaire dans le secteur des télécommunications. En s'appuyant sur les efforts précédents, le RTRR a engagé un dialogue avec un large éventail de partenaires, y compris les radiodiffuseurs, les opérateurs de réseaux mobiles, les utilisateurs de la téléphonie mobile terrestre, les amateurs, les utilisateurs de satellites, les fournisseurs de services par satellite, veiller à ce que tous les appareils de communication radio et leurs opérations restent dûment autorisés et conformes aux réglementations nationales.

Les principales activités de conformité entreprises en 2024 comprenaient:

1. Avis de renouvellement

Le RTRR a émis des avis de renouvellement pour les licences d'appareils radio pour plusieurs catégories d'utilisateurs, y compris les navires maritimes, les stations aéronautiques, les avions, les radios amateurs, les stations mobiles terrestres, les stations de base terrestres et les liaisons fixes à micro-ondes.

2. Conseil et suivi de Starlink

Au début de 2024, Starlink n'avait pas encore reçu de licence pour opérer au Vanuatu, et le RTRR a envoyé des rappels continus au public et aux utilisateurs concernés conseillant de ne pas utiliser les terminaux Starlink jusqu'à ce qu'une telle licence soit officiellement accordée. Cette mesure garantit que tous les services de communication par satellite fonctionnent dans le cadre légal et n'interfèrent pas avec les services autorisés.

3. Vérification des données du faisceau hertzien

Les opérateurs mobiles ont été invités à examiner et mettre à jour leurs données du faisceau hertzien. Cette étape est essentielle pour maintenir des dossiers précis aux fins de la gestion des licences et du brouillage, et pour s'assurer que tous les sites de transmission sont dûment autorisés et alignés avec le cadre de gestion du spectre du RTRR.

Ces activités reflètent l'engagement continu du RTRR en matière d'application technique et son rôle dans le maintien de l'intégrité et de la fiabilité de l'infrastructure des télécommunications du Vanuatu.

7.6 Homologation de type et règlement standard de conformité

Le règlement sur l'homologation des télécommunications, radiocommunications et radiodiffusion et la conformité aux normes techniques a été officiellement publiée en 2018. Ce règlement vise principalement à faire en sorte que tous les dispositifs et équipements de télécommunication, de radiocommunication et de radiodiffusion importés dans le pays pour être vendus ou utilisés aient fait l'objet d'une homologation et soient conformes aux normes techniques nécessaires.

7.6.1 Module du RTRR intégré dans le système à guichet unique électronique du Vanuatu

Le module d'homologation de type du RTRR pour le traitement du permis d'importation et du certificat d'enregistrement a été intégré dans le système électronique à guichet unique du Vanuatu (VeSW) depuis septembre 2022, cette année 2024 marque la deuxième année où les permis d'importation sont traités en ligne via le système à guichet unique, à partir de la soumission d'une demande, de l'examen et de l'acceptation de la demande, jusqu'à l'approbation et au traitement du paiement et de la réception des permis. Grâce à la sensibilisation et à la consultation avec les partenaires du RTRR et l'équipe VeSW, davantage de clients utilisent le système pour demander un permis d'importation pour les dispositifs RTTE, de diffusion et de satellite qui sont importés dans le pays.

Grâce à la sensibilisation que le RTRR a menée en collaboration avec le Département du Travail dans le cadre du programme PALM, de nombreux travailleurs revenant ont utilisé le guichet unique pour traiter l'importation. Ils ont eu recours à des courtiers en douane reconnus qui ont accès au module de guichet unique du RTRR pour traiter leurs permis d'importation, ce qui a fait que leurs appareils n'ont pas été retenus par les agents des douanes aux points d'entrée.

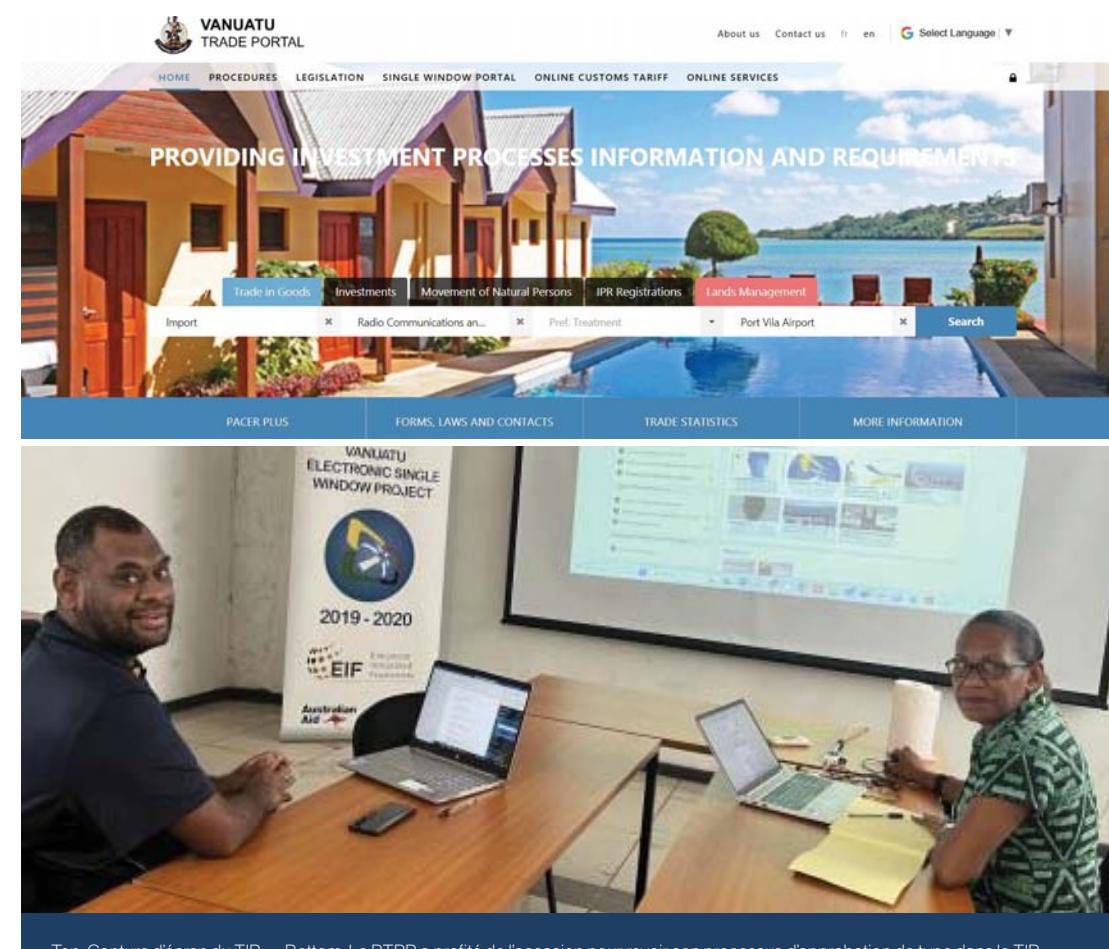
7.6.2 Les départements techniques du RTRR participent au groupe de travail sur le guichet unique et les communications, (SWCWG)

Le 14 août 2024, le département technique a eu la chance de participer à une réunion d'une demi-journée avec le groupe du Guichet unique et des Communications, qui s'est tenue dans le bureau du Guichet unique en face de l'École Colardeau. Le SWCWG a été établi sous l'égide du Comité directeur de la facilitation des échanges (TFSC) et ce groupe de travail a pour but d'apporter un soutien à la fois au projet de guichet unique électronique du Vanuatu (VeSW) et au portail d'information commerciale du Vanuatu (TIP).

L'un des principaux points à l'ordre du jour de la réunion portait sur le temps que les organismes consacrent au traitement des demandes et à leur dédouanement dans

le système. Les agences ont été instamment priées de faire l'effort d'accélérer les délais de traitement et de veiller à ce que leurs délais de traitement requis soient publiés sur le TIP.

La réunion a également profité de l'occasion pour rappeler aux agences de revoir leurs processus sur le TIP et de s'assurer que les informations sont mises à jour. Par la suite, le RTRR a profité de cette occasion pour revoir son processus d'approbation de type dans le TIP. Depuis août 2024, le processus d'approbation de type du RTRR a été publié dans le TIP. Le portail commercial du Vanuatu est accessible ici: <https://tradeportal.gov.vu>.



Top: Capture d'écran du TIP Bottom: Le RTRR a profité de l'occasion pour revoir son processus d'approbation de type dans le TIP

7.6.3 Type d'approbation du RTRR pour les clients du guichet unique et fabricant à l'étranger

À ce jour, il y a 168 clients locaux qui utilisent le système de guichet unique pour demander un permis d'importation ou un certificat d'enregistrement. Ceux-ci incluent certains des plus grands importateurs d'appareils TIC dans le pays tels que Computer World, Computer City, SPIM, Wilco et Pacific Retailing pour n'en nommer que quelques-uns à Port Vila et LCM et Island Duty Free à Luganville. Les fournisseurs d'accès à Internet utilisent également le VeSW pour importer leurs appareils, tels que Pacific Network, Engineering Business Services Limited, ODC, PCS. Vodafone, Digicel et Wantok, les opérateurs télécoms du pays utilisent également le système pour importer des équipements de télécommunication dans le pays afin d'étendre leur couverture et aussi pour

améliorer et maintenir leurs réseaux. Les personnes qui importent des dispositifs TIC ou RTTE de l'étranger à des fins personnelles ou commerciales utilisent également le système à guichet unique pour faciliter l'importation de leurs dispositifs.

Cela a démontré un passage du traitement manuel au traitement en ligne, car cela permettra de gagner du temps et de réduire l'utilisation de papier pour imprimer les permis, préservant ainsi l'environnement. Le nombre de nouveaux clients fabricants étrangers cette année a également légèrement augmenté, avec 2 nouveaux clients qui ont postulé auprès du RTRR, ce qui donne un total de 131 clients fabricants en 2024.

7.6.4 Demandes d'homologation de type

Le nombre de demandes de permis d'importation et de certificats d'enregistrement utilisant le système à guichet unique a continué d'augmenter chaque année. Cette année, le RTRR a traité 471 permis d'importation, sur 471 demandes de permis, 28 demandes ont été traitées par le bureau du RTRR à Luganville (Santo) et 308 certificats d'enregistrement dont 16 ont été traités à Luganville. Les permis d'importation entraînent des frais de 1000 vatū par modèle et le certificat d'enregistrement entraîne des

frais de 6000 vatū par modèle. Les fabricants étrangers continuent de demander un certificat du fabricant pour leurs appareils à importer au Vanuatu. Cette année, le RTRR a reçu environ 77 demandes de certificat de fabricant contre 108 demandes en 2023.

Un total de 856 demandes a été traitée cette année, qui incluent des permis d'importation locaux, des certificats d'enregistrement locaux et des certificats de fabricants étrangers.

Certificats et permis d'homologation de type approuvés

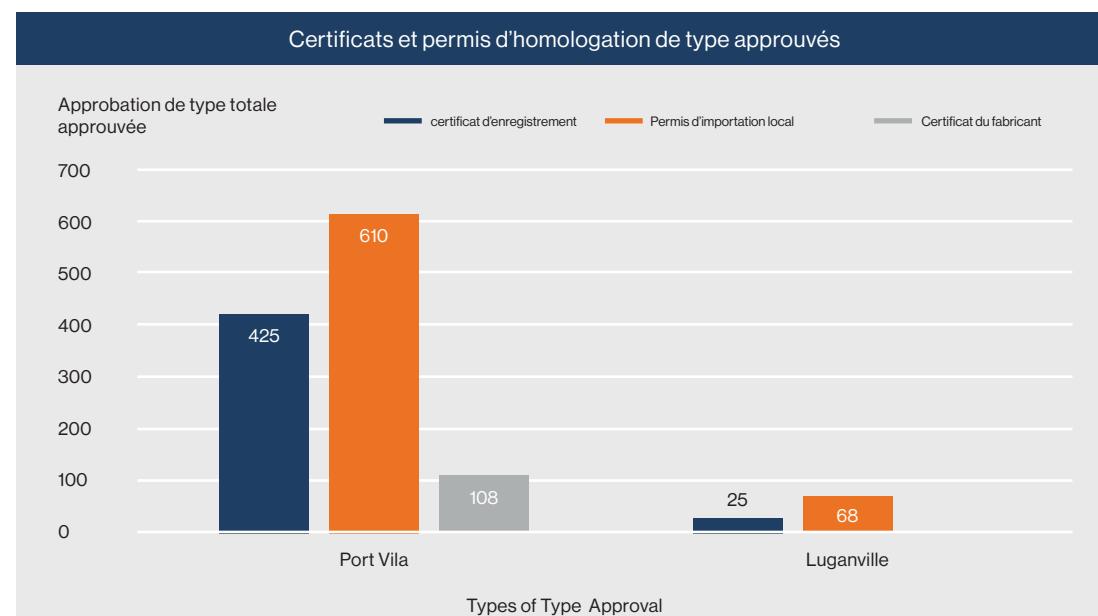


Figure 11: Nombre total de certificats et de permis d'importation

Type	Port Vila	Luganville	Total
Permis d'importation	443	28	471
Certificat d'enregistrement	289	16	308
Certificat du fabricant	77		77
Total			856

Table 5: Certificat d'approbation de type approuvé et permis.

7.7 Statut de la QdS pour les services de télécommunications du Vanuatu

La surveillance de la qualité des services (QdS) par le RTRR est un exercice vital pour s'assurer que les fournisseurs de services de télécommunications respectent les normes de performance établies. Cette surveillance aide à comparer la qualité du service et à identifier les domaines à améliorer afin d'optimiser l'expérience globale de l'utilisateur.

En 2024, le RTRR a réalisé des audits complets de la QdS et de la couverture sur plusieurs îles, avec le soutien d'un consultant externe spécialisé dans l'évaluation des performances des réseaux. Ces audits étaient basés sur les paramètres décrits dans les lignes directrices de la QdS de 2021, assurant la cohérence et la fiabilité du processus d'évaluation.

L'équipe technique du RTRR a effectué des audits de la QdS et de couverture sur les îles suivantes:

1. Éfaté (y compris Emau, Nguni, Moso, et Lélépa)
2. Tanna
3. Malakula
4. Santo (y compris Malo et Aoré)

Des rapports détaillés ont été produits pour chaque emplacement audité, et le RTRR a facilité les réunions en face à face avec les opérateurs concernés pour présenter les conclusions, partager les données des performances et discuter des mesures correctives. Cet effort collaboratif favorise la responsabilité et l'amélioration continue de la qualité des services sur tout le Vanuatu.

7.8 Services en ligne du RTRR

La mise en œuvre des services en ligne établis en 2021, au sein de l'unité technique du RTRR, vise à améliorer les services aux clients grâce à une plus grande flexibilité, des économies de coûts, une prestation de service plus rapide, et à accroître le professionnalisme et la transparence. En 2023, le RTRR a enregistré 92 candidatures en ligne avec paiement en ligne via le portail de paiement. La plupart des clients qui utilisent cette plateforme en ligne pour l'application et le paiement sont des clients internationaux.

Type de demandes en ligne.	Nombre total de demandes reçues en ligne.
Homologation de type pour les fabricants.	1548
Licence pour appareils radio.	53

Table 6: Demande en ligne

7.9 Rayonnement électromagnétique (EMF)

La fréquence radio (FR) est une partie essentielle du spectre électromagnétique, allant de 3 kHz à 300 GHz, et est largement utilisée par des appareils tels que les téléviseurs, les téléphones mobiles, les routeurs Wi-Fi et les radars à des fins de communication et de diffusion. Les champs de FR sont classés en rayonnements non ionisants et ionisants. Les rayonnements non ionisants, qui incluent les émissions de RF, fonctionnent à des fréquences inférieures à la bande ultraviolette (UV) et sont généralement considérés comme présentant des risques minimes pour la santé. En revanche, les rayonnements ionisants - présents au-dessus de la bande UV - ont le potentiel de modifier les structures cellulaires et sont associés à des risques accrus pour la santé, y compris le cancer.

La présence croissante des technologies de communication sans fil a conduit à une préoccupation accrue du public quant aux effets potentiels sur la santé d'une exposition prolongée au rayonnement FR, en particulier des infrastructures telles que les stations de base mobiles. En réponse à ces préoccupations, le RTRR a lancé l'élaboration d'une directive sur les rayonnements des champs électromagnétiques (CEM).

En 2024, le RTRR a lancé un processus de consultation publique pour informer et impliquer les parties prenantes dans l'élaboration de cette directive CEM. La consultation est conforme au mandat du RTRR en vertu de la Loi modifiée du RTRR, qui habilite l'organisme de réglementation à établir des règlements et des lignes directrices pour la sécurité publique et la conformité de l'industrie.

Les objectifs de la directive EMF sont de:

- Établir des limites d'exposition claires et scientifiquement fondées pour les rayonnements EMF ;
- Veiller à ce que l'exposition reste dans les limites des seuils de sécurité internationalement reconnus ;
- Fournir un cadre pour la conformité et l'application de la loi, applicable aux fabricants, importateurs, fournisseurs et exploitants qui utilisent des équipements émettant des FR ;
- Répondre aux préoccupations du public en favorisant la transparence et la surveillance réglementaire ;
- Veiller à ce que l'équipement utilisé au Vanuatu ne présente pas de risque excessif pour la santé et la sécurité.

La consultation publique du RTRR comprenait la publication d'un projet de document décrivant les limites proposées pour le CEM, les mécanismes de conformité et les dispositions d'application. Les partenaires ont été invités à soumettre leurs commentaires et recommandations, ce qui a aidé à concevoir la version finale de la ligne directrice.

Cette initiative reflète le rôle proactif du RTRR dans la sauvegarde de la santé publique tout en soutenant la croissance responsable et durable des infrastructures de télécommunications et de radiodiffusion du Vanuatu.

7.10 L'itinérance locale

En 2024, le RTRR a mené une consultation publique sur la mise en œuvre de l'itinérance nationale pour les numéros d'urgence afin d'améliorer la sécurité publique lors des urgences et des catastrophes naturelles. L'initiative vise à s'assurer que les appels aux numéros d'urgence (911, 112 et 000) sont acheminés avec succès, même lorsque le réseau mobile d'un utilisateur n'est pas disponible.

Les deux opérateurs mobiles ont reconnu la faisabilité de la proposition mais ont cité des contraintes financières comme un obstacle à la mise en œuvre. En réponse, le RTRR a proposé des solutions de recharge rentables, y compris l'utilisation de l'infrastructure existante pour rediriger les appels d'urgence et l'introduction de mécanismes d'équilibrage de charge et de routage de secours. Ces solutions visent à améliorer la connectivité des appels d'urgence sans nécessiter d'investissements majeurs.

Pour assurer la mise en œuvre à long terme, le RTRR envisage une modification de la loi du RTRR afin d'imposer l'itinérance nationale pour les numéros d'urgence. Cette modification fournirait un cadre juridique pour faire respecter la conformité et clarifier les responsabilités des opérateurs concernant l'accès aux services d'urgence.

Le RTRR prévoit également de travailler avec le gouvernement pour explorer un soutien financier et établir un central d'intervention en cas d'urgence, ce qui simplifierait la communication entre le public et les principaux services d'urgence tels que la police, les hôpitaux et le Bureau national de gestion des catastrophes (NDMO).

Cette initiative souligne l'engagement continu du RTRR à améliorer la préparation nationale aux urgences et à assurer un accès ininterrompu aux services de communication essentiels lors des catastrophes.

7.11 Directives techniques pour les radiodiffuseurs terrestres

Le RTRR a observé une croissance régulière dans le secteur de la radiodiffusion et continue de traiter les plaintes relatives au brouillage des radiodiffuseurs autorisés. Les enquêtes ont confirmé des lacunes de couverture et des zones à signal faible dans la diffusion sonore, renforçant la nécessité d'une norme technique unifiée.

Pour y remédier, le RTRR a initié l'élaboration d'une directive technique pour les services de radiodiffusion terrestre au Vanuatu, comme indiqué dans son plan de travail 2022 et au-delà. À la suite de la consultation publique lancée le 26 janvier 2024, des commentaires ont été recueillis auprès des radiodiffuseurs et des intervenants du gouvernement. Une consultation

en présentiel a également eu lieu le 1er mars 2024, à Chantilly on the Bay.

La directive a été structurée en huit parties, prévues pour une publication mensuelle de mars à octobre 2024. Tout au long de la période de consultation, huit commentaires ont été reçus. Les commentaires d'UCB (FM 102.5) sur les parties 1 et 2, et de la SRTV sur la partie 6, ont été examinés et intégrés dans la directive finale.

Ce déploiement structuré vise à améliorer la qualité du signal, à garantir des normes techniques cohérentes pour tous les diffuseurs et à résoudre les problèmes de couverture en cours au Vanuatu.

8 Mise en œuvre de la politique d'accès universel (PAU)

8.1 Général

La mise en œuvre de la PAU du gouvernement du Vanuatu a eu un impact significatif sur la vie des gens, en particulier dans les zones rurales reculées du pays, connectant la population mal desservie et non desservie. Vodafone Vanuatu et Digicel Vanuatu sont restés engagés dans la mise en œuvre de la PAU. Le calendrier de mise en œuvre de la PAU a pris fin le 1er janvier 2024. Bien que le calendrier stratégique soit terminé, l'engagement des compagnies de téléphone dans l'engagement de la PAU se poursuit, sur la base des phases d'accord d'engagement que le RTRR avait avec les deux opérateurs mobiles.

L'objectif de la PAU est que 98% de la population du Vanuatu ait accès à une connectivité à bande étroite et à large bande. Le RTRR sera en mesure de confirmer le pourcentage de la population dans le rapport de clôture de la PAU, prévu pour être publié vers la fin de 2026. Cependant, la connectivité haut débit par satellite est couverte à 100 % géographiquement. Avec un équipement VSAT Kacific ou un kit standard Starlink, on peut se connecter de n'importe où dans le pays.

8.2 Objectif de la politique d'accès universel du gouvernement (PAU)

L'objectif de la PAU est que 98% de la population totale ait accès aux services de télécommunications d'ici le 1er janvier 2024. Les services de télécommunications incluent:

- Voix;
- Services de données à bande étroite, y compris la messagerie texte; et
- Services Internet à haut débit qui permettent une

vitesse de téléchargement d'au moins 2 Mbps et une vitesse de téléversement d'au moins 1 Mbps.

Un objectif secondaire de la PAU était de s'assurer que tous les bureaux gouvernementaux et les écoles aient la capacité d'accéder aux données à large bande et aux services Internet, et ces services offerts en dehors de Port-Vila et de Luganville étaient d'un coût comparable à celui disponible à Port-Vila et à Luganville.

8.2.1 Mise en œuvre de la PAU

La mise en œuvre de la PAU continue de progresser régulièrement, avec Vodafone et Digicel conservant leur engagement en tant qu'acteurs majeurs. Alors que la mise en œuvre de la PAU continue de s'étendre aux zones éloignées avec des populations nettement plus petites, les opérateurs télécoms explorent une technologie rentable pour la connectivité du dernier kilomètre. Les tours mobiles traditionnelles se sont avérées très coûteuses pour le déploiement dans les zones rurales à faible population. En tant que tel, le retour sur investissement pourrait être très difficile à réaliser. La technologie VSAT est devenue le choix privilégié pour la connectivité du dernier kilomètre en raison de sa rentabilité par rapport aux tours mobiles terrestres.

En tirant parti des connexions par satellite, et à l'aide d'équipements d'extension wifi, son signal peut couvrir des distances allant jusqu'à 100 mètres de rayon.

Le déploiement des sites de la PAU a été entrepris en plusieurs phases, et de 2015 à 2024, le RTRR avait engagé les opérateurs télécom dans un total de 4 phases (UAP01 à UAP04). Avec la mise en œuvre de la PAU01 à la PAU04, 50 tours de la PAU ont été construites dans tout le pays, avec 13 tours en cours. Dans les zones où la population est inférieure à 200 habitants, la technologie VSAT est utilisée, avec un total de 6 VSAT installés dans des endroits très éloignés.

		Area	Technology	Build Status
UAP 2nd Undertaking Agreement-2021-2022				
1	VOD	Malekula North West-Potovro, wovo, Tannial) Malo-South	Mobile Site	COMPLETED
		Malo-West	Mobile Site	IN PROGRESS
2	VOD	Malekula South-Forum, Ahkam, Malfakal	Mobile Site	IN PROGRESS
		Pamma-Tavie, Tavie Airport	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
3	VOD	Epi-South	Mobile Site	COMPLETED
4	VOD	Mataso	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
5	VOD	Efate South East-ETON, Pangpang 1&2 Elkress	Mobile Site	COMPLETED
6	VOD	Efate North East-Epau	Mobile Site	COMPLETED
7	VOD	Efate North West-Tamate-Maugaliliu	Mobile Site	COMPLETED
8	VOD	Nguna-Utanglang	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
9	VOD	Tanna East	Mobile Site	COMPLETED
10	VOD	Tanna South	Mobile Site	COMPLETED
11	VOD	Tanna White Sands Area-near Volcano	Mobile Site	COMPLETED
12	VOD	Futuna-Matangi	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
13	VOD	Futuna-Mission Bay	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
14	VOD	Aneityum-Port Patrick	VSAT with WiFi	COMPLETED
15	DIGI	Malo North West	Mobile Site	COMPLETED
16	DIGI	Santo Big Bay	Mobile Site	COMPLETED
17	DIGI	Epi North West	Mobile Site	COMPLETED
18	DIGI	Paama South	Mobile Site	COMPLETED
19	DIGI	Tanna North West	Mobile Site	COMPLETED
UAP 3rd Under Taking Agreement 2022-2023				
20	VOD	Malekula-North West A	Mobile Site	COMPLETED
21	VOD	Malekula North West B	Mobile Site	COMPLETED
22	VOD	Ambrum South West	Mobile Site	COMPLETED
UAP-4th Undertaking Agreement 2023-2024				
32	VOD	Ambar South - Lolovale	Mobile Site	IN PROGRESS
33	VOD	Ambar West-Walakesa	Mobile Site	IN PROGRESS
34	VOD	Malekula Central	Mobile Site	IN PROGRESS
35	VOD	Aneityum-Port Patrick (upgrade)	Mobile Site	IN PROGRESS
36	VOD	Santo north-Pesena	Mobile Site	IN PROGRESS
37	VOD	Malekula-North West inland-East Coastal Area	Mobile Site	IN PROGRESS
38	VOD	Emae -Tongamea	Mobile Site	IN PROGRESS
39	VOD	Vanuatalava-Wasaka	Mobile Site	IN PROGRESS
40	VOD	Efat- Eratap Point	Mobile Site	COMPLETED
41	VOD	Paama South	Mobile Site	COMPLETED
42	DIGI	Akam Island-Malfakal to Hokai	Mobile Site	IN PROGRESS
43	DIGI	Santo West Coast	Mobile Site	COMPLETED
44	DIGI	Malekula-Central-Unua, Rensary	Mobile Site	COMPLETED
45	DIGI	Santo-Bombua Area, East Malo. Aore East/Tutupa/Bokisa	Mobile Site	COMPLETED
46	DIGI	Efate-Eton, Dry greek, Banana Bay	Mobile Site	COMPLETED

Table 7: Sites sous la PAU, accord 1 à accord 4

8.2.2 Subventions des télécommunications et initiative gouvernementale

La subvention des télécommunications aux communautés (STC) est une initiative annuelle conçue pour faciliter l'accès des communautés à Internet et aux services TIC. Son objectif principal est d'établir la connectivité dans les régions où les réseaux mobiles terrestres sont absents ou déficients. Depuis sa création en 2018, 28 bénéficiaires au total ont bénéficié de la subvention. La subvention soutient des projets avec un budget allant jusqu'à un million cinq cent mille vatu (1 500 000 VUV). Il englobe la fourniture d'un VSAT avec

équipement d'extension wifi, des ordinateurs portables, des imprimantes, des systèmes solaires et couvre les dépenses internet pendant trois mois. Dans les cas où il n'y a pas de demandes requérant spécifiquement une amélioration de la couverture, la subvention peut être allouée à d'autres domaines, tels que le soutien à la formation en TIC, l'amélioration des systèmes de base de données (par exemple, l'amélioration de la capacité de stockage), et l'établissement de sites web organisationnels.

		Area	Technology	Implementation Status
TELECOMMUNICATION GRANTS-2019				
47	TRBR	Tongariki-Erata Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
48	TRBR	Pentecost Central-Metsiisi College	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2020				
49	TRBR	Malo-Kitacu primary School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
50	TRBR	Malo-Atariboa Clinic	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
51	TRBR	Pentecost Central-Bwatnapne	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS/School Initiative-2021				
52	TRBR	Aneityum South-Umej school	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
53	TRBR	Malekula South East-Mekiken School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
54	RBR/MC	Toga Torres-Bakavegug School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
55	RBR/MC	Urepaparapara-Sheili School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
56	RBR/MC	Motalava-Telvet School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
57	RBR/MC	Motalava-Tehtei School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
58	RBR/MC	Mota island-Pasalete School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
59	RBR/MC	Vanuatalava-Baldwin Lonsdale memorial School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
60	RBR/MC	Gaua-Santa Maria School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED

Table 8: Sites dans le cadre du projet de subvention de télécommunication depuis 2019

		Area	Technology	Implementation Status
TELECOMMUNICATION GRANTS-2019				
61	RBR/MO	South Gaua-Saranta school	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
62	RBR/MO	Gaua-Silver Memorial School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
63	RBR/MC	Merelava-Nergar School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
64	RBR/MC	Merelava-Vaes School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2020				
64	TRBR	Pele Island-Tangowavia School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
65	TRBR	Malekula Central-Hatbot Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
66	TRBR	North Ambae-Lolopuepue Health Center	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2021				
67	TRBR	North Ambae-Simon School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
68	TRBR	South Ambae-Talairoroi School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
69	TRBR	North Tanna-Loanpakei School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
70	TRBR	South Malekula-Ahkarn Island Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2022				
71	TRBR	North Eromango-Punamiah Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
72	TRBR	South Eromango-South River School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
73	TRBR	Makira-Makira School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2023				
74	TRBR	North Ambae-Simon School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
75	TRBR	South Ambae-Talairoroi School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
76	TRBR	North Tanna-Loanpakei School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
77	TRBR	South Malekula-Ahkarn Island Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
TELECOMMUNICATION GRANTS-2024				
78	TRBR	North Eromango-Punamiah Community	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
79	TRBR	South Eromango-South River School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED
80	TRBR	Makira-Makira School	VSAT with WiFi Access	COMPLETED

8.2.3 Mise en œuvre de la PAU. Coût et subvention

Les dépenses combinées pour la mise en œuvre des obligations des 2e, 3e et 4e engagements ainsi que des autres programmes de la PAU s'élèvent à environ 816 998 092 de VT. Sur une période de trois ans, la taxe de la PAU s'élève au total à 445 754 158 de VT, soit environ 55 % du coût total. Le RTRR a subventionné 10% de ce montant total, contribuant 79 927 125 de VT du fonds de la PAU et de la contribution volontaire du RTRR. Les

contributions de l'opérateur constituent les 291 316 182 vt restants, ce qui représente environ 35 % du coût total de l'établissement des sites. Les coûts d'exploitation annuels prévus pour les sites de la PAU sont de 86 704 578, avec un revenu annuel attendu de 60 049 252 de VT générée à partir de ces emplacements, ce qui signifie généralement que ces sites ne sont pas rentables.

8.3 Subvention pour les télécommunications aux communautés

Le RTRR s'adresse aux zones du dernier kilomètre du pays avec sa subvention de télécommunications communautaires, connectant les gens avec leurs proches et le monde, et impactant positivement la vie des gens à la fois socialement et économiquement. En 2024, la STC a été attribué à 2 écoles et une communauté ; celles-ci incluent la communauté de Punamiah dans l'extrême nord d'Eromango, l'école South River dans le sud d'Eromango, et l'école Makira sur l'île de Makira. Les projets pour ces 3 bénéficiaires incluent : VSAT (un équipement haut débit par satellite), un équipement d'extension wifi avec une portée de plus de 200 mètres, un système de coupons qui permet l'accès aux membres de la communauté grâce à la vente de coupon, un abonnement Internet payé pour une période de 3 mois, un pare-feu SD-WAN qui filtre le contenu à des fins de sécurité, un support mural 4RU pour sécuriser l'équipement Internet/ICT d'intérieur contre la poussière,

une imprimante multifonction (copieur/imprimante/scanner), et un système solaire AC d'une capacité de 1313Wh avec une autonomie de 3 jours. Le coût total du projet était de 3 495 740 de VT.

Pour la communauté de Punamiah et la communauté de South River, l'équipement VSAT est leur seul moyen de communication. Avant l'installation de l'équipement, les membres des deux communautés devaient se déplacer pour accéder à un réseau mobile. Une déclaration d'un membre de la communauté de South River dit: « Le dimanche 12 septembre 2024 à 14h, j'ai pu recevoir un premier appel vidéo historique qui a duré environ 15 minutes via l'application Facebook Messenger, avec mon frère cadet à South River, Eromango, et j'ai pu parler aux membres de ma famille, y compris les femmes, les hommes et les enfants.»



VSAT, imprimante et panneau solaire à l'école South River, South Eromango



VSAT, équipement d'extension Wifi, batterie solaire et support mural 4RU à la communauté de Punamiah, au nord d'Erromango

8.4 STC pour Internet et infrastructures TIC. Formation de base en TIC

Afin d'assurer la continuité des opérations des installations Internet et TIC établies dans le cadre de la subvention de télécommunications communautaires du RTRR et d'autres initiatives du RTRR, notre équipe TIC et gouvernance de l'Internet a organisé une formation technique de base pour les coordinateurs des installations. La formation couvre les sujets suivants : réseau interne, dépannage et compréhension de la bonne manière de connecter les bons câbles aux imprimantes, ordinateurs portables et modems et

routeurs internet. Les écoles qui ont bénéficié de la formation en 2024 incluent :

- L'école de Loanpaket, au nord de Tanna
- L'école Simon, au nord d'Ambaré
- L'école Talairoroi Leleo, au sud d'Ambaré



L'agent des TIC du RTRR et de la gouvernance de l'Internet avec le principal de l'école primaire Simon au nord d'Ambaré.

9 Activités TIC et gouvernance de l'internet

La section Gouvernance de l'Internet et TIC au sein du RTRR est responsable de deux fonctions clés.

Tout d'abord, elle gère le réseau de l'entreprise en fournissant un soutien TIC à toute l'organisation, ainsi qu'en maintenant l'image publique du RTRR via son site web et ses plateformes de médias sociaux. L'équipe TIC soutient également la politique d'accès universel (PAU) et des équipes techniques, en particulier dans la formation et la mise en œuvre de sites Internet à distance.

Deuxièmement, il supervise le mandat de gouvernance de l'Internet, en particulier la gestion du domaine de premier niveau .vu. Dans le cadre de l'infrastructure mondiale d'internet, la gestion du .vu joue un rôle essentiel pour s'assurer que cette ressource numérique nationale reste disponible 24/7 et sécurisée pour une utilisation dans les services de messagerie électronique et en ligne.

Au-delà de ses responsabilités opérationnelles, l'équipe GI et TIC participe activement à des forums internationaux de l'industrie, des programmes de formation et contribue aux initiatives locales qui promeuvent la sensibilisation aux ICT auprès du public.

En 2024, l'équipe a réalisé plusieurs projets majeurs, y compris un service de résolution des litiges, le développement d'une politique sur les noms réservés, la réalisation de sessions de formation pour les utilisateurs et les administrateurs du programme CLICC, et le soutien d'une gamme d'initiatives TIC au communautés.

9.1 Services de règlement des différends

Un service de résolution des litiges est une composante essentielle de tout registre de noms de domaine, y compris le nom de domaine .vu. L'ICANN, l'organe directeur du système de noms de domaine (DNS), fournit une politique uniforme de résolution des litiges (UDRP) que les registres et bureaux d'enregistrement de domaines de premier niveau peuvent adopter.

Pour le .vu (ccTLD), le RTRR a travaillé au fil des ans avec le soutien d'InternetNZ (le ccTLD néo-zélandais)

pour développer un cadre de résolution des litiges sur mesure. En 2024, un projet final a été achevé, et il est prévu pour une consultation publique en 2025 avant d'être officiellement finalisé.

9.2 Campagne de commercialisation du nom de domaine .vu

Dans le cadre de sa stratégie pour faire croître le .vu ccTLD, Le RTRR s'est activement engagé avec la communauté locale et a collaboré avec les parties prenantes intéressées à promouvoir le .vu comme une marque de confiance pour la présence en ligne, le commerce et les activités commerciales. Pour renforcer cet effort, deux protocoles d'accord ont été signés avec l'Office de la propriété intellectuelle du Vanuatu (VanuPO) et la Commission des services financiers du Vanuatu (CSFV) afin de favoriser une coopération plus étroite.

Comme résultat direct de ces partenariats, la CSFV a exprimé son intérêt à devenir un registraire local pour le .vu, en tant que tel le PdE entre le RTRR et la CSFV a été révisé lors du forum internet tenu à l'hôtel mélanésien le 27 novembre 2024. Cela marque une avancée significative pour l'espace de domaines .vu, car la CSFV est le régulateur des noms d'entreprises et des sociétés au Vanuatu.

9.3 Noms réservés

Depuis la transition du .vu de Telecom Vanuatu Ltd (TVL) au RTRR en 2020, une liste des noms réservés et restreints a été compilée par TVL et conservée dans le registre. Cette année, une politique de gestion des noms a été élaborée et sera consultée en 2025. Cette politique déterminera les critères pour les réservations de noms, les restrictions et le processus d'approbation. Le RTRR travaille actuellement avec les partenaires locaux, y compris les chefs et les autorités locales, pour finaliser cette politique qui sera en harmonie avec les exigences culturelles et géographiques.

9.4 Domaines enregistrés

En décembre 2024, GoDaddy a enregistré un total de 2201 noms de domaine enregistrés. 74% de ces domaines sont des domaines de premier niveau comme montré dans le graphique ci-dessous. La même année,

GoDaddy a également enregistré un total de 18 nouveaux domaines enregistrés, 96 domaines renouvelés et 5 noms de domaine transférés entre bureaux d'enregistrement comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Extension TLD	Nouvelle création	Renouvellement	Transfert	Restauré
.vu	13	80	5	0
.com.vu	1	7	0	0
.net.vu	0	0	0	0
.org.vu	1	0	0	0
.edu.vu	0	3	0	0
.gov.vu	3	6	0	0

Table 9: Liste des domaines enregistrés

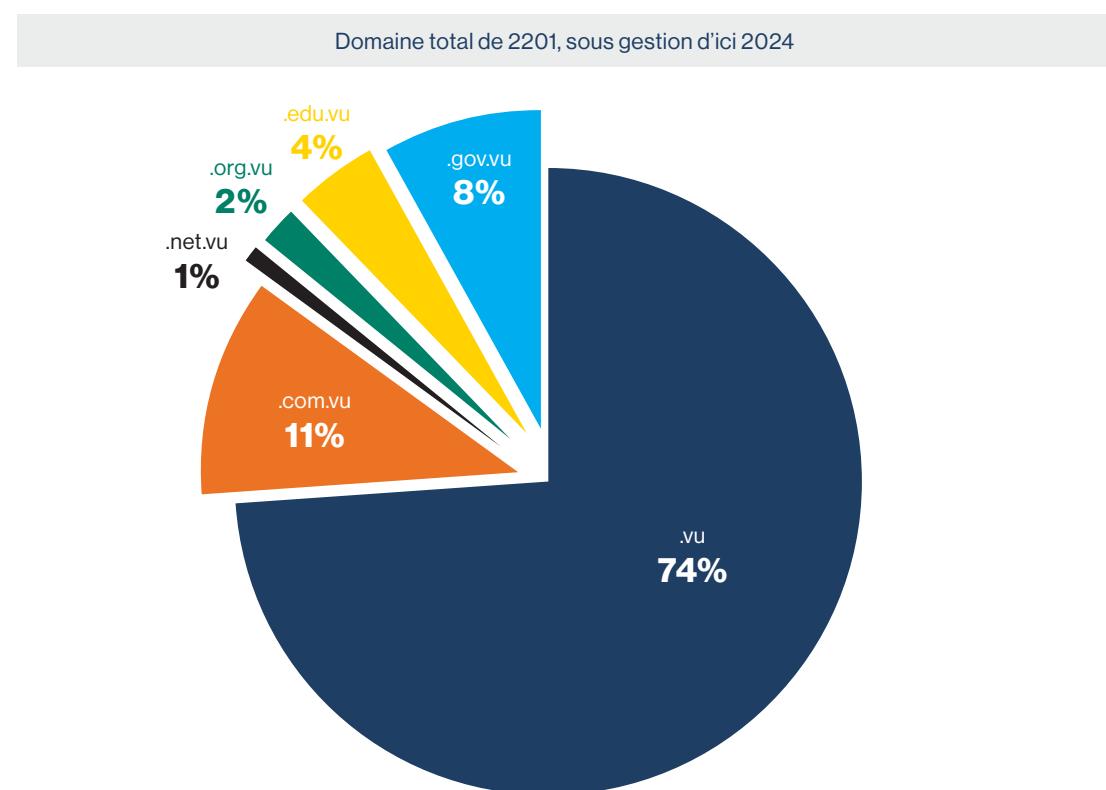


Figure 12: Domaine de premier et deuxième niveau administré en 2024

9.5 Formation pour les sites CLICC

Le RTRR est l'agence de mise en œuvre de la politique d'accès universel du gouvernement du Vanuatu (PAU). Dans le cadre de cette responsabilité, le RTRR a, au fil des ans, soutenu financièrement de petits sites éloignés avec accès à Internet, alimentation électrique et, dans certains cas, laboratoires informatiques. En tant qu'assistance continue à ces sites, une formation pour ces sites a été développée pour aider à leur gestion et leur durabilité. Cette formation comprend les sujets suivants:

- Introduction aux technologies Internet
- Qu'est-ce que la bande passante ?
- Différentes façons de fournir l'internet - Configuration du site
- Dépannage connexion internet
- Continuité du site - Plan de gestion des catastrophes et des risques

9.6 Forum réglementaire de l'Internet

Le Forum de réglementation de l'internet a été lancé pour la première fois en 2015 et sa raison d'être est de créer une plateforme pour engager les parties prenantes de l'internet, très similaire à un Forum multipartite sur la gouvernance de l'internet. L'événement annuel apporte des discussions et des consultations sur divers sujets et questions réglementaires. Le premier forum a préparé le terrain pour la consultation sur le règlement du .vu qui a ensuite été finalisé en 2016. Le forum public s'est terminé en 2018 lorsque le Forum sur la gouvernance de l'internet au Vanuatu a été créé et est devenu une session de formation annuelle fermée pour les registraires locaux du .vu. Le forum public a été réintroduit en 2023 et cette année c'est le deuxième après 2018. Le forum de 2024 s'est concentré sur le thème « Adaptation au changement », ce qui implique que chaque fois qu'il y a un changement technologique, l'environnement réglementaire doit s'adapter. Les principaux sujets abordés étaient:

1. Mises à jour réglementaires du RTRR sur les nouvelles réglementations
2. Stratégie numérique nationale du Vanuatu présentée par le Département de la transformation numérique et des communications
3. Intelligence artificielle axée sur la réglementation européenne en matière d'IA présentée par Karolina Iwanska du Centre européen pour le droit des organisations à but non lucratif.

Le forum a été suivi par des représentants de la communauté locale d'internet, y compris les titulaires de licences du RTRR, des représentants du gouvernement, des représentants de la société civile et la communauté générale des entreprises TIC.

9.7 Temps forts des engagements communautaires

En dehors de ses projets réguliers tels que décrits dans le plan de travail 2024, le secteur GI et TIC a également eu un certain engagement avec la communauté. En dehors des contributions du RTRR, les agents des sections ont été engagés à soutenir ces initiatives locales. Quelques-uns de ces engagements sont mises en évidence dans les sous-sections ci-dessous.

9.7.1 Camp TIC 2024 des SMART SISTAS

L'initiative du Camp des SMART SISTAS est un événement annuel continu depuis 2016, soutenu par les Corps de la Paix du Vanuatu, le RTRR et le DCDT (anciennement connu sous le nom d'OGCIO), ainsi que d'autres sponsors locaux. Le principal objectif de cette

initiative est d'initier les jeunes filles âgées de 11 à 16 ans à la programmation informatique, à la production de médias et de musique de base et à la robotique de base. Ces connaissances donneraient ensuite à ces jeunes esprits les moyens de considérer l'ingénierie et les TIC comme une voie de carrière pour elles. Même cette année, il y a très peu de femmes qui ont terminé des études supérieures dans le domaine des TIC. Cette année, pendant les célébrations de la Journée des TIC, le DG du Premier ministre du Vanuatu, Mme Cherol Ala, a déclaré lors de son interview avec Daily post Vanuatu qu'il est important pour un pays comme le Vanuatu que les femmes soient aussi impliquées dans le secteur des TIC: « Et c'est un défi dont j'encourage les filles dans les écoles secondaires à penser à une carrière dans les TIC parce que c'est l'avenir pour le Vanuatu, et même pour le monde ».



9.7.2 Défi robotique mondial

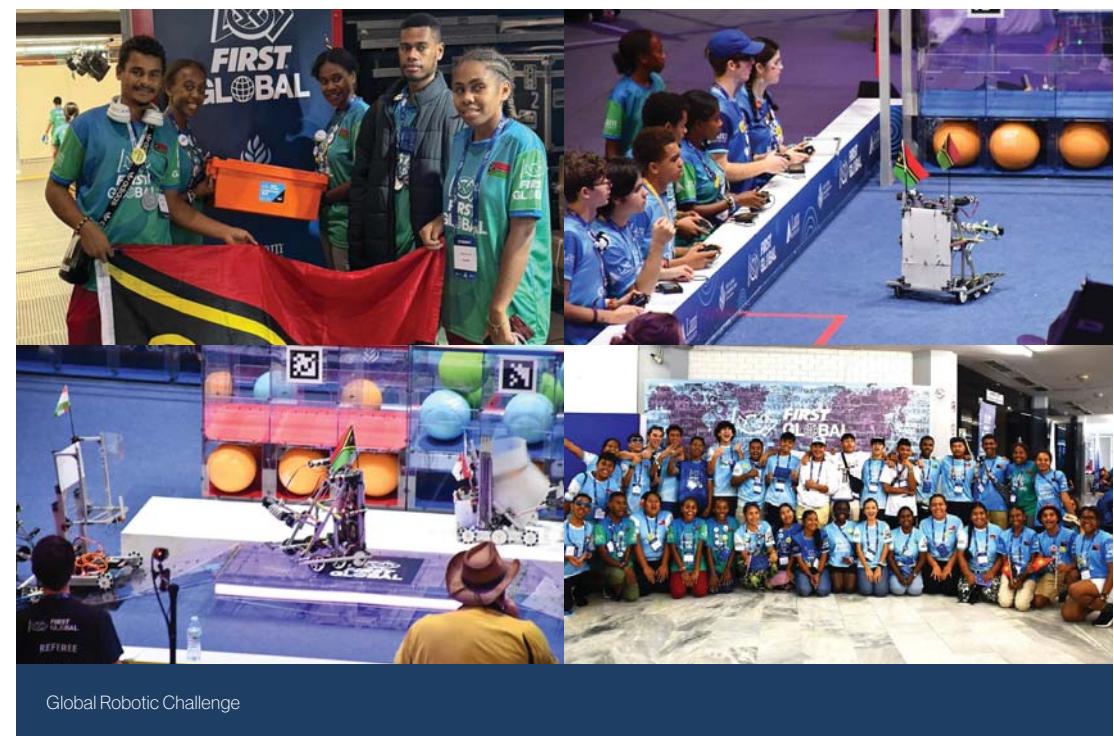
« FIRST Global est une organisation charitable publique à but non lucratif 501(c)(3) basée aux États-Unis établie par le fondateur de FIRST® (For Inspiration and Recognition of Science and Technology - Pour l'inspiration et la reconnaissance des sciences et technologies), Dean Kamen. Notre mission est d'inspirer le leadership et l'innovation chez les jeunes de toutes les nations en les autonomisant par l'éducation dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques - également connues sous le nom de STEM. »

« En favorisant la communication interculturelle et la coopération entre les lycéens du monde entier grâce aux STEM, nous leur donnons les moyens de s'attaquer collectivement aux défis les plus pressants dans le monde et de trouver des solutions qui améliorent la qualité de vie pour tous. Le FIRST Global Challenge est notre mécanisme pour y parvenir. En rassemblant ces futurs leaders en STEM dans une compétition engageante et collaborative qui fait comprendre l'importance, l'enthousiasme et l'applicabilité de l'éducation des STEM, FIRST Global utilise des robots pour construire des enfants qui ont confiance en eux,

les compétences, l'imagination, le courage, et la vision de faire des choses importantes ».

Le programme des SMART SISTAS a eu le privilège en 2017 d'être invité à participer à l'inauguration de FIRST Global Robotics à Washington DC. Depuis lors, le Comité a envoyé une équipe chaque année jusqu'à cette année, 2024. L'événement de cette année a eu lieu à Athènes, en Grèce, sur le thème: « Systèmes alimentaires durables ». First Global, le RTRR et d'autres partenaires locaux ont soutenu l'équipe du Vanuatu qui était composée de 5 étudiants sélectionnés (après un appel à manifestation d'intérêt) et d'un mentor.

Pendant la compétition, les étudiants apprennent à faire équipe avec d'autres étudiants d'autres pays pour travailler ensemble sur leurs robots. Ils ont 12 matchs au total sur une période de 4 jours et dans chaque match, ils s'associent avec deux alliés différents de pays différents pour concourir. La compétition n'a pas de barrière et a été conçue pour que chaque équipe de jeunes puisse s'engager avec d'autres collègues à travers le monde, malgré la géopolitique mondiale. L'équipe est revenue au Vanuatu inspirée, et la plupart ont indiqué qu'ils envisageraient les STEM comme une option de carrière.



9.8 Célébration de la journée des TIC 2024

La journée nationale des TIC 2024 marque le 12e anniversaire des célébrations après la première en 2012 au front de mer à Port-Vila. Les célébrations sont dérivées de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD) de l'UIT qui a lieu le 17 mai de chaque année. « La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD) est une journée internationale célébrée chaque année le 17 mai. Le but de cette journée est de sensibiliser le monde à la façon dont les technologies numériques et l'internet peuvent bénéficier aux sociétés et aux économies, tout en soulignant également les moyens de combler la fracture numérique. Le thème des Journées nationales des TIC de 2024 au Vanuatu était «

L'innovation numérique pour le développement durable ». Cet événement, tenu en mai 2024, a exploré comment la technologie numérique peut être utilisée pour atteindre les objectifs de développement durable et a favorisé la collaboration au sein du secteur des TIC pour discuter des avancées et stratégies numériques. L'événement a été dirigé par le Comité des Journées TIC composé de membres de l'équipe du RTRR et du DCDT.

Le RTRR est l'organisation co-organisatrice des célébrations annuelles des Journées des TIC avec le Bureau du dirigeant principal de l'information du gouvernement (OGCIO). Cela marque la 12e célébration, et cette année l'événement a eu lieu au Centre National des Congrès à Port-Vila du 16 au 17 mai 2024.



Photo de groupe des partenaires de la journée des TIC



Coupe du gâteau de la Journée des TIC par l'hon. Charlot Salwai, Premier ministre du Vanuatu.

L'hon. Premier ministre Salwai visitant le stand des îles SMART



Evelyn Toa du RTRR était la maitresse de cérémonie pour les célébrations des Journées des TIC 2024.

Remarques du co-organisateur, Brian Winji Molitaviti, Régulateur du RTRR



FGI du Pacifique

La section des îles du Pacifique de la Société de l'Internet (PICISOC) est l'organisation hôte du FGI du Pacifique depuis 2018 après le FGI du Pacifique à Port Vila Vanuatu, et le FGI du Pacifique s'est imposé comme une plateforme régionale de premier plan pour l'engagement multipartite, les discussions, l'échange d'idées, et pour proposer des solutions concernant l'avenir de l'internet et sa gouvernance dans les îles du Pacifique. Le FGI du Pacifique est considéré comme un FGI sous-régional avec des liens vers l'APrIGF et le FGI mondial. Le Forum de Wellington a été organisé en partenariat avec l'Asia Pacific Network Information Center (APNIC), un partenaire de longue date de PICISOC. Le RTRR soutient les initiatives de gouvernance de l'Internet aux niveaux national et régional depuis quelques années. En 2017, le RTRR a accueilli le Forum International du Pacifique à Port-Vila. Lors de cet événement du FGI du Pacifique, le RTRR était représenté par l'agent principal de la gouvernance de l'Internet Andrew Molivurae, qui est actuellement président du FGI du Pacifique, et Hanson Waki, qui était membre de l'événement.

Les discussions à Wellington se sont concentrées sur le sujet « Renforcement de la gouvernance numérique et de la résilience dans les îles du Pacifique » avec l'intention

d'apporter des idées sur la façon dont les technologies émergentes peuvent impacter le paysage réglementaire des îles du Pacifique. Un exemple clair est l'utilisation désormais répandue de l'intelligence artificielle en très peu de temps par les utilisateurs d'Internet à travers le monde. De nombreux États-nations, y compris les îles du Pacifique, n'ont pas encore réfléchi à leur cadre réglementaire. Le FGI du Pacifique 2024 a pu entendre de première main le règlement européen sur l'intelligence artificielle présenté par Karolina Iwańska du Centre européen pour le droit des organisations à but non lucratif, et ce règlement européen peut être trouvé en suivant ce lien <https://www.europarl.europa.eu/topics/en/article/20230601STO93804/eu-ai-first-regulation-on-artificial-intelligence>. La deuxième partie du thème portait sur la façon dont les îles peuvent se rétablir rapidement après des catastrophes en utilisant la technologie. Les îles du Pacifique sont sujettes à des catastrophes naturelles comme des cyclones, des volcans, des tremblements de terre, des inondations et bien d'autres qui perturbent généralement les communications. Cette introduction de communications par satellite moins chères pour les îles est considérée comme une solution pour les communications d'urgence.

9.9

Participation au Forum des domaines de premier niveau (ccTLD) du Pacifique

Le premier Forum des ccTLD du Pacifique s'est réuni cette année à Wellington aux côtés du Forum de gouvernance de l'internet des îles du Pacifique (FGI du Pacifique). Après quelques discussions au sein de certains ccTLD du Pacifique, de l'ICANN et de l'auDA lors des réunions de l'ICANN et de l'APTLID, il y a eu un certain consensus pour qu'un groupe plus petit des îles du Pacifique se réunisse chaque année. Ce premier forum a été soutenu par l'autorité australienne des noms de domaine, auDA.

Les deux principaux objectifs de ce forum sont les suivants:-

1. rapprocher les discussions autour des ccTLDs du Pacifique puisque tous les ccTLDs du Pacifique ne sont pas représentés à l'ICANN et à l'APTLID en

raison de contraintes financières.

2. Fournir une plateforme où des ccTLDs plus forts en termes de sécurité et d'expertise pourront fournir conseils et assistance à ceux qui pourraient en avoir besoin.

Dans ce forum, plus de 10 ccTLD étaient représentés, et le forum a permis à chacun de présenter l'état de son TLD et de réseauter avec d'autres représentants des ccTLDs. L'échange d'informations a été très utile, et l'une des principales recommandations était de s'engager régulièrement dans cette communauté. Le RTRR était représenté et a partagé une présentation sur la transition du .vu, la gestion et l'administration du ccTLD du fournisseur historique Telecom Vanuatu Ltd au RTRR.



Andrew Molivrae du RTRR s'exprimant lors du FGI mondial à Riyad en 2024

9.10 Participation au FGI

Le Forum mondial sur la gouvernance de l'internet a été institué par les Nations unies après le Sommet mondial sur la société de l'information de 2005. L'objectif de la plateforme est de créer un dialogue pour les différentes parties prenantes de l'Internet pour une meilleure gouvernance de l'Internet qui inclut les vendeurs, les fournisseurs de services, les gouvernements, les sociétés civiles et autres. Ce dialogue politique multipartite sur l'Internet a été convoqué une fois par an depuis son inauguration en octobre 2006.

Grâce au soutien de partenaires internationaux, le RTRR a pu être représentée pour la première fois au Forum mondial sur la gouvernance de l'internet 2024 à Riyad, en Arabie saoudite, du 15 au 19 décembre 2024. Le thème du forum cette année est « Construire notre avenir numérique multipartite ». Le rapport de synthèse de ce forum peut être consulté en suivant ce lien https://intgovforum.org/en/filedepot_download/305/28529

10 Activités de réglementation de la radiodiffusion et des médias

10.1

Information générale

L'industrie de la radiodiffusion et des médias au Vanuatu joue un rôle crucial dans l'information, l'éducation et le divertissement du public, tout en soutenant l'identité culturelle et la participation démocratique. Le secteur est dirigé par la Société de radiodiffusion et de la télévision du Vanuatu (SRTV), aux côtés des opérateurs privés de radio et de télévision, des radiodiffuseurs communautaires et un nombre croissant de plateformes en ligne. Alors que l'industrie continue de se développer, elle fait face à des défis persistants tels qu'un financement limité, des coûts opérationnels élevés, un changement technologique rapide et la concurrence des services mondiaux en service par contournement (OTT). La couverture dans les zones rurales et éloignées reste également limitée en raison des contraintes d'infrastructure. Pour garantir un paysage médiatique dynamique et résilient, il est nécessaire de renforcer la réglementation, d'accroître la collaboration et d'accélérer la transformation numérique.

Guidé par son mandat en vertu de la Loi du RTRR, le RTRR continue d'élaborer des cadres juridiques et des règles qui favorisent un environnement propice à l'épanouissement des organismes de radiodiffusion et de médias. En 2024, le RTRR s'est concentré sur des initiatives clés décrites dans son plan de travail annuel, notamment la feuille de route réglementaire pour la radiodiffusion, la transition de la télévision analogique à la télévision numérique, le développement des services de télévision terrestre, l'établissement de lignes directrices réglementaires pour les OTT, l'introduction de règles anti-siphonnages, et la formulation des directives publicitaires pour les OTT.

10.2

Règles anti-siphonage

Les règles anti-siphonages, introduites en 2024, ont été établies pour protéger l'accès du public à des événements d'importance culturelle, sociale et nationale en assurant leur disponibilité sur des plateformes de diffusion en accès libre (FTA). Ces règles visent à empêcher que les droits de diffusion exclusifs pour de tels événements soient garantis uniquement par des services par abonnement, garantissant ainsi que tous les citoyens - indépendamment

de leurs moyens financiers - puissent partager des moments de fierté nationale, d'importance culturelle et d'intérêt public général.

Parallèlement, l'évolution rapide du paysage médiatique, façonné par les préférences changeantes des consommateurs, les technologies émergentes et la diversité des modèles de distribution de contenu, souligne l'importance d'une révision et d'une mise à jour continues de ces règles. Cela garantit qu'elles restent pertinentes, efficaces et alignées sur les meilleures pratiques internationales et qu'elles sont adaptées à l'objectif.

10.3

Lignes directrices en matière de publicité

Les fournisseurs de services de radiodiffusion disposent désormais d'un guide en matière de publicité élaboré pour aider les annonceurs, les agences, les médias, les influenceurs et autres parties prenantes, ainsi que la communauté au sens large, à comprendre les étapes nécessaires pour s'assurer que la publicité télévisée et radiophonique est clairement identifiée, conformément aux normes de publicité de la radiodiffusion au Vanuatu.

Reconnaissant le rôle vital que joue la publicité dans les affaires modernes, le guide - introduit en 2024 - établit des principes clés pour la promotion des médias et des services de radiodiffusion. Bien que la conformité soit volontaire, l'industrie est fortement encouragée à suivre ces principes pour promouvoir la transparence et la responsabilité.

Il est important de noter que ce guide n'exempta aucun radiodiffuseur d'adhérer aux conditions de sa licence ou aux exigences de la Loi sur la radiodiffusion.

La ligne directrice peut être consultée: <https://www.rtrr.vu/public-register/guidelines/advertising-guidelines>.

10.4 Conformité en matière de radiodiffusion

Conformément à la loi du RTRR, l'article 16E(1) prévoit que, sous réserve du paragraphe (2), le régulateur peut :

- (a) modifier ou révoquer toute condition existante; ou
- (b) imposer des conditions supplémentaires à une licence de radiodiffusion.

De plus, la section 16F(1) stipule que, sous réserve du paragraphe (2), le Régulateur peut, par avis écrit au titulaire de licence, suspendre ou révoquer une licence de radiodiffusion s'il est convaincu que le titulaire ne possède plus les fonds, la capacité technique ou de gestion nécessaire pour exploiter des services de radiodiffusion, ou si une telle action est dans l'intérêt public.

En 2024, Telsat Pacific Ltd, un titulaire de licence de radiodiffusion exploitant des services de télévision terrestre et par satellite, a volontairement renoncé à sa licence de diffusion. Suite à la demande de Telsat et la soumission des informations pertinentes, le RTRR a effectué une analyse et a par la suite révoqué la licence.

De même, Servicom, autre titulaire d'une licence de radiodiffusion fournissant des services de télévision par satellite, est en train de réduire ses activités en raison de difficultés financières. La société travaille avec le RTRR pour finaliser la fermeture de son entité commerciale et la révocation de sa licence.

De plus, Buzz FM 96.3 a cessé de diffuser sur la fréquence FM qui lui avait été assignée et fonctionne désormais uniquement via sa plateforme de streaming numérique.

10.5 Liste des titulaires de licence de radiodiffusion en 2024

Catégorie de la licence	Nom de la licence	Statut de la licence	Radio	TV
Radio/TV	VBTC	Active	Émission de radio FM Émission de radio MW Émission de radio SW	Télévision hertzienne
Buzz 96.3 FM	Daily Post	Active	Émission de radio FM	Streaming en ligne
Capital FM 107	Multimédia	Active	Émission de radio FM	
Telsat	Telsat Pacific Ltd	revoked		Télévision terrestre et satellite (fermée)
Digicel	Digicel Vanuatu Ltd	Active		Télévision par satellite et mobile
Servicom	Video Ezy	Active		Télévision par satellite (fermée)x
Hope Channel	SDA	Active	Émission de radio FM	Télévision hertzienne
United Christian Broadcaster Vanuatu Committee	Vanuatu Christian Council	Active	Émission de radio FM	
Trinity Broadcasting Network	TBN	Active	Émission de radio FM	

Table 10: Liste des titulaires de licence de radiodiffusion

11 Protection et sensibilisation des consommateurs

11.1 Vue d'ensemble

Le Programme des affaires des consommateurs a mis en œuvre avec succès trois initiatives clés alignées sur son mandat principal pour l'exercice terminé en 2024 :

- finalisation du rapport de l'enquête auprès des consommateurs 2024 ;
- mise en œuvre de campagnes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs ;
- et résolution des plaintes des consommateurs.

Le principal objectif de l'unité est de veiller à ce que tous les utilisateurs des services de télécommunications, de radiocommunication et de radiodiffusion au Vanuatu soient bien informés et habilités à prendre des décisions éclairées. Ces initiatives ont contribué à l'objectif plus large de promouvoir la protection des consommateurs et de soutenir une prestation de services équitable et transparente pour tout le secteur.

11.2 Rapport d'enquête auprès des consommateurs

L'enquête sur l'expérience des consommateurs, mené en 2022 et terminé en septembre 2024, a fourni des informations précieuses sur les interactions des consommateurs avec les services de télécommunication, de radiocommunication et de radiodiffusion. L'enquête vise à :

- Évaluer l'expérience des consommateurs et leur niveau de satisfaction à l'égard des produits et des fournisseurs de services de télécommunications, de radiocommunication et de radiodiffusion
- Surveiller la qualité des services offerts par les entreprises de télécommunications, les stations de radio et les radiodiffuseurs du point de vue du consommateur
- Identifier et explorer les défis actuels et émergents affectant l'expérience globale des télécommunications, de la radio et de la radiodiffusion, en mettant l'accent sur les domaines d'amélioration pour une intervention réglementaire.

La population ciblée pour cette enquête était les résidents du Vanuatu âgés de 15 ans et plus qui utilisent des services de télécommunication, de radiocommunication et de radiodiffusion.

a) Consommateurs de services de télécommunication - Ce terme désigne les particuliers et les entreprises qui utilisent actuellement des services de téléphonie mobile, des services filaires, des services Internet ou tout autre service de télécommunication offert par les fournisseurs de services de télécommunication.

b) Auditeurs de radio - La population cible comprend les personnes qui écoutent toutes les stations de radio, que ce soit par le biais des plateformes FM/AM ou numériques comme la radio en ligne.

c) Services de radiodiffusion - Ce sont des personnes qui regardent la télévision ou consomment du contenu de radiodiffusion par diverses plateformes, y compris la télévision par câble, la télévision par satellite, la télévision numérique, les services de diffusion en continu et la radiodiffusion en direct.

11.2.1 Principaux résultats

L'enquête s'est concentrée sur 220 clients pour des services couvrant les appels, les SMS, les services Internet mobiles et fixes, ainsi que les services de radio et de diffusion. Les commentaires ont été recueillis

auprès d'un échantillon de 220 personnes, représentant l'expérience globale du service. L'âge des participants variait de 26 à 75 ans, la majorité ayant entre 26 et 30 ans (figure 13), dans les six provinces du Vanuatu.

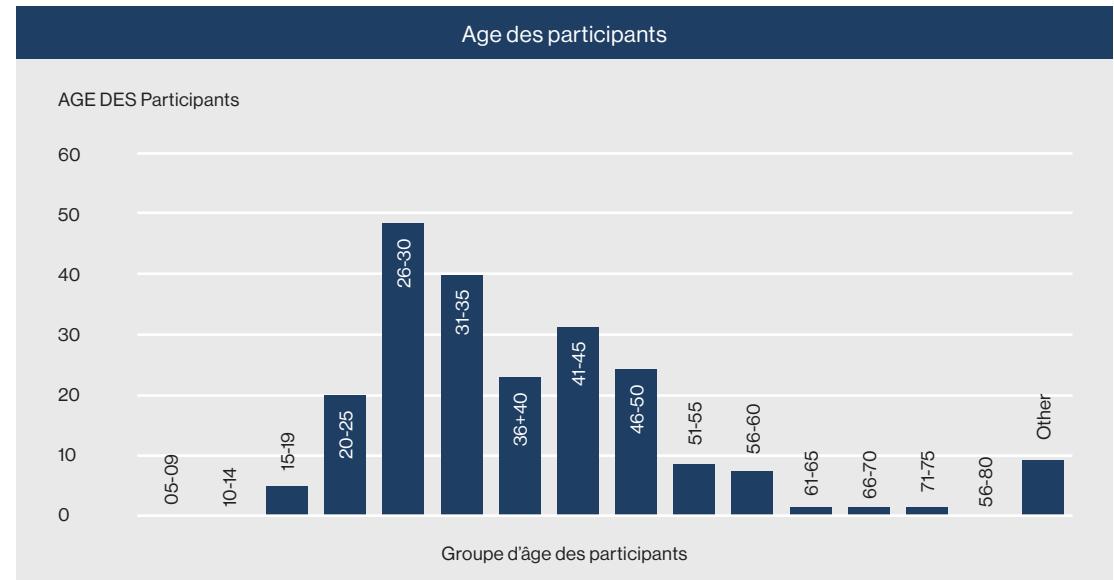


Figure 13: Age of participants participated in the survey

(a) La plupart utilise des services de communication

L'enquête indique que la plupart des consommateurs utilisent quotidiennement les services de télécommunications, principalement pour la voix mobile, suivie par les données, les SMS et l'Internet fixe (figure

14). Digicel a le pourcentage le plus élevé à 48% des participants qui utilisent leur réseau, suivi de Vodafone à 43%, avec Wantok étant utilisé minimalement et d'autres (Figure 15).

Part en pourcentage des services de télécommunications les plus utilisés

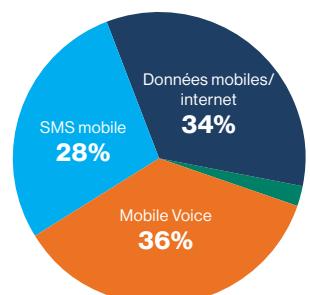


Figure 14: Services de télécommunications les plus utilisés

Part en pourcentage des consommateurs utilisant différents opérateurs de télécommunications

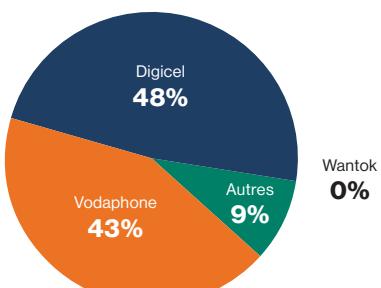


Figure 15: Consommateurs de différents opérateurs de télécommunications

(b) Fréquence d'utilisation des services de télécommunications

En ce qui concerne la fréquence d'utilisation des services de télécommunications, 80 % des répondants ont indiqué qu'ils utilisent les services quotidiennement, 15 % chaque semaine et 4 % de façon saisonnière ou occasionnelle selon les besoins du consommateur.

À quelle fréquence les clients utilisent-ils les services de télécommunications

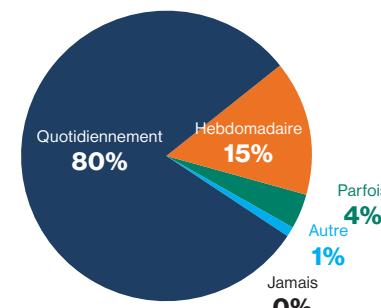


Figure 16: How often consumers use telecom services

(c) Utilisateurs radio et télévision

Les résultats de l'enquête indiquent qu'une proportion importante des participants ont accès à la télévision, tandis qu'un groupe légèrement plus petit n'y a pas accès. L'écart entre les spectateurs et les non-spectateurs est relativement étroit, principalement en raison de facteurs tels que l'accès limité à l'électricité, les contraintes géographiques impactant la réception du signal télévisuel, et les différences de pouvoir d'achat, l'accès à l'électricité.

Part en pourcentage des utilisateurs et non-utilisateurs de la télévision

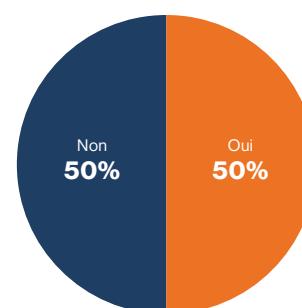


Figure 17: Pourcentage d'utilisateurs et de non-utilisateurs de la télévision

écoutent la radio, 34 % ne le font pas. Cet écart important pourrait être dû à des facteurs tels que l'illettrisme numérique, la couverture réseau limitée dans certaines zones qui entrave l'accès aux applications mobiles pour les mises à jour d'informations et d'actualités, le manque d'électricité

Pourcentage d'utilisateurs de la radio

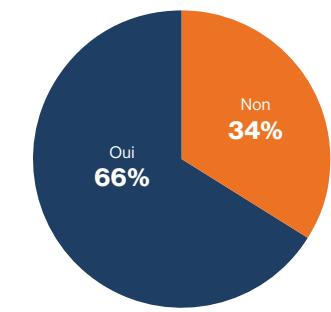


Figure 18: Pourcentage d'utilisateurs et de non-utilisateurs de la radio

(d) Importance d'utiliser les services de radiodiffusion/médias

De plus, la plupart des participants utilisent les services radio principalement pour accéder aux bulletins d'information. Compte tenu de la dispersion géographique des îles, du manque d'accessibilité aux réseaux dans de nombreuses régions du Vanuatu et d'une culture numérique limitée, la radio reste une méthode conventionnelle et cruciale pour recevoir des informations et des annonces. À la suite des mises à jour de nouvelles, 31 % des répondants utilisent la radio à cette fin. Le divertissement musical suit à 22 %, puis les programmes de sensibilisation à 17 %, les émissions de discussion à 15 % et les mises à jour météorologiques également à 15 % (figure 19).

Utilisation des services des média/radiodiffusion

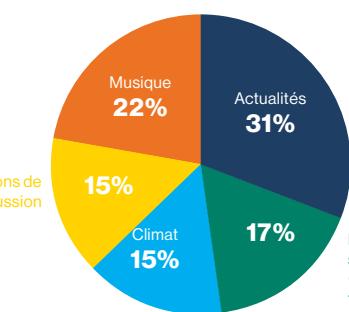


Figure 19: Utilisation des services des média/radiodiffusion

11.3 Éducation et sensibilisation des consommateurs

Entre juillet et décembre 2024, l'Unité des affaires des consommateurs du Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR) a mené avec succès des initiatives de sensibilisation des consommateurs lors de trois événements nationaux majeurs : Journée de Sanma à Nagingo Point, au sud de Santo (24 septembre) et Journée de Taféa à Imlau, Tanna (8 octobre) et Journée de Malampa à Lakatoro le 10 octobre 2024. Ces programmes de sensibilisation ont été conçus pour mieux faire comprendre au public les droits des consommateurs et le rôle du RTRR, comme l'exige la Loi du RTRR, afin d'assurer des pratiques équitables dans les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion.

Les principaux domaines d'intérêt comprenaient les droits et les principes de protection des consommateurs, afin que les citoyens soient conscients de leurs droits en tant que consommateurs de services de télécommunication et de radiodiffusion, et la façon de traiter les plaintes. Les participants ont également été informés sur les

procédures de traitement des plaintes du RTRR, leur permettant de comprendre le processus de traitement de leurs préoccupations ou plaintes et comment s'assurer qu'ils obtiennent une réponse satisfaisante de la part de leur fournisseur de services. Les sessions ont également souligné l'importance de l'enregistrement des cartes SIM conformément à l'ordonnance no 105 de 2022 sur le règlement d'enregistrement des cartes SIM, ainsi que la sécurité en ligne et la cybersécurité, à mesure que l'utilisation d'Internet augmente, et comme plateforme pour accéder aux services numériques. De plus, les événements ont clarifié le rôle du RTRR en tant que régulateur des télécommunications et de la radiodiffusion mandaté par la loi du RTRR.

Pour favoriser l'engagement, les programmes ont intégré des jeux-questionnaires interactifs et la distribution de produits de marque, ce qui a encouragé une participation communautaire active et soutenu la conservation à long terme des connaissances.



Sensibilisation des consommateurs lors de la journée de Taféa



Sensibilisation des consommateurs lors de la journée de Sanma

Sensibilisation des consommateurs à Lakatoro lors de la journée de Malampa

11.4 Plainte et résolution des consommateurs

Le RTRR fournit un processus structuré de traitement des plaintes pour s'assurer que les préoccupations des consommateurs sont traitées équitablement et efficacement. Les consommateurs sont tout d'abord encouragés à déposer des plaintes directement auprès de leur fournisseur de services. Si le problème n'est pas résolu dans un délai de cinq jours ouvrables, ils peuvent présenter le problème au RTRR. Dès réception d'une plainte, le RTRR en évalue la validité, rassemble les informations pertinentes et s'engage auprès de

l'opérateur pour trouver une solution. Le processus met l'accent sur la transparence, la responsabilité et la rétroaction en temps opportun, garantissant que les droits des consommateurs sont protégés tout en promouvant des normes de service améliorées dans les secteurs des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion au Vanuatu.

Le processus de traitement des plaintes RTRR est illustré dans l'organigramme de la figure 20 ci-dessous :

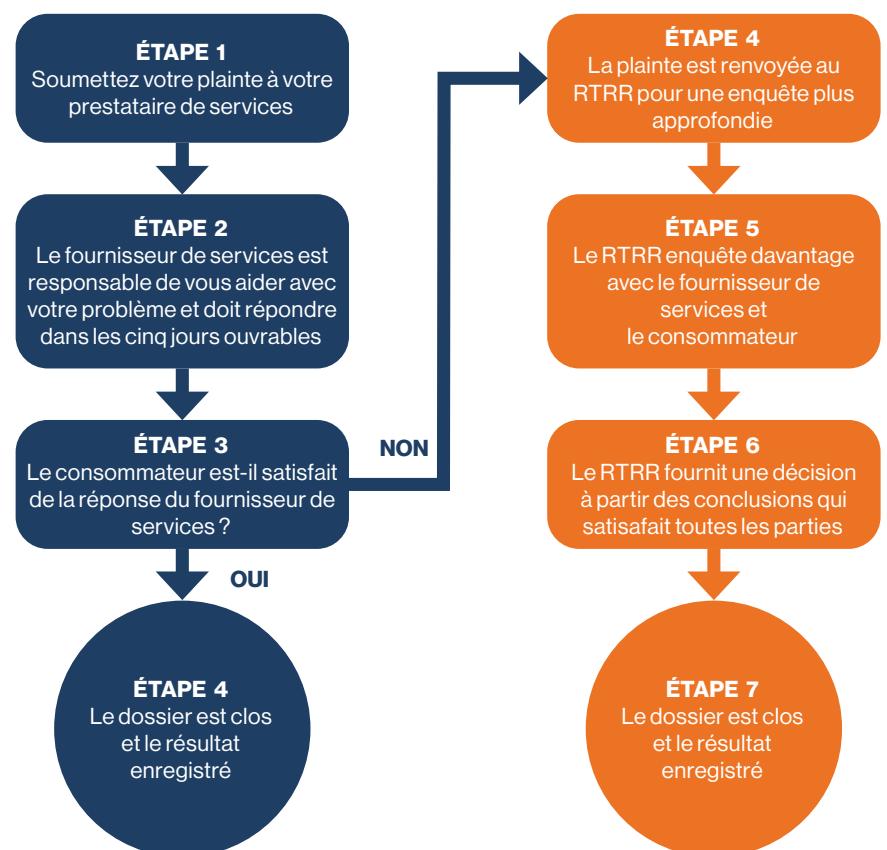


Figure 20: Organigramme du processus de traitement des plaintes des consommateurs du RTRR

Entre juillet et décembre 2024, l'unité de la consommation a résolu trois plaintes officielles de consommateurs, toutes liées aux services de télécommunications.

- Deux cas ont été traités rapidement sans médiation.
- Un cas a donné lieu à un processus officiel de résolution entre le consommateur et le fournisseur de services. Le problème a été résolu à l'amiable, le fournisseur de services s'engageant à éliminer les pratiques déloyales et à introduire des mesures correctives pour éviter leur réapparition.

11.5 Bulletin mensuel

Depuis juillet 2024, le RTRR publie régulièrement un bulletin d'information mensuel via son site officiel, mettant en avant les principaux développements et réalisations du mois précédent. Le but de la publication mensuelle du bulletin d'information du RTRR est de tenir les partenaires, les consommateurs et le grand public informés et engagés sur l'évolution des secteurs des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion. Le bulletin d'information sert de plateforme pour:

- Partager des mises à jour sur les activités, politiques et initiatives réglementaires.
- Sensibiliser aux droits des consommateurs, aux procédures de plainte et aux tendances du marché.
- Fournir une éducation sur des questions telles que la sécurité en ligne, la cybersécurité et l'enregistrement des cartes SIM.
- Promouvoir la transparence et la responsabilité en rendant compte des travaux du RTRR et des progrès du secteur.
- Encourager l'engagement par des points forts de sensibilisation, des événements à venir et des opportunités de rétroaction.

En bref, il renforce la communication, établit la confiance et soutient une participation éclairée dans l'écosystème des télécommunications et de la radiodiffusion. Les newsletters peuvent être consultées à <https://www.rtbr.vu/archives>.

12 Relations avec les principaux partenaires régionaux et internationaux

Le RTRR participe activement à un large éventail d'événements régionaux et internationaux et entretient de solides relations avec des organisations à l'étranger par le biais d'affiliations gouvernementales. Il s'agit notamment de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) et de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO). De plus, le RTRR collabore avec l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA), le Système mondial pour les communications mobiles (GSMA) et l'Autorité de réglementation des télécommunications de l'Inde (TRAI), à la fois par le biais d'adhésions et de mémorandums d'accord.

Représentant le Vanuatu, le régulateur a servi comme l'un des vice-présidents du Forum des politiques et des réglementations (PRF) de l'APT de 2019 à 2024. Il a été élu pour la première fois lors du PRF-19 au Bhoutan (2019) et réélu pour un second mandat lors du PRF-21 à Bangkok, en Thaïlande, avant de terminer son mandat en 2024.

Le RTRR est également membre de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN), une organisation mondiale à but non lucratif responsable de la gestion des allocations d'adresses IP, des affectations d'identifiants de protocole et de l'administration des deux domaines génériques de premier niveau (gTLDs) et les domaines de premier niveau par code de pays (ccTLDs). De plus, le RTRR est membre de l'Association des domaines de premier niveau pour la région Asie-Pacifique (APTLD), qui soutient les registres ccTLD dans toute la région Asie-Pacifique.

13 États financiers de 2024

13.1 Compte de résultat de 2024

Compte de revenus		
Pour l'année se terminant au 31 décembre 2024		
Exprimés en VATU	2024	2023
Produits d'exploitation	205,674,445	190,523,799
Charges d'exploitation	(186,755,857)	(189,351,791)
Bénéfices opérationnels avant paiement au Fonds d'Accès Universel	18,918,588	1,172,008
Fonds d'Accès Universel	-	-
Bénéfices opérationnels/ (déficit) après paiement au Fonds d'Accès Universel	18,918,588	1,172,008

13.2 État de la situation financière en 2024

État de la situation financière		
Au 31 décembre 2023		
Exprimés en VATU	2024	2023
ACTIFS À COURT TERME		
Disponibilités	88,178,070	110,412,953
Créances	39,958,140	37,009,825
Autres actifs	4,373,186	3,265,695
ACTIFS À LONG TERME		
Machine et équipement	27,161,114	29,213,191
Total des actifs	159,670,510	179,901,664
PASSIFS COURANTS		
Créanciers et charges	3,415,516	27,364,946
Provisions	1,530,836	1,209,547
Passif locatif – Droit d'utilisation	5,688,870	5,801,002
Subvention GpC - courante	506,294	5,141,770
	11,141,516	39,517,265
PASSIFS NON COURANT		
Provisions	4,731,504	13,506,814
Passif locatif – Droit d'utilisation	7,982,901	9,981,584
Subvention GpC – non-courante	-	-
Total des passifs	23,855,921	63,005,663
Actifs nets	135,814,589	116,896,001
Excédent/(déficit) accumulé	135,814,589	116,896,001

14 Registre des consultants en 2024

Nom	Position	Domaine d'expertise ou responsabilités de projet
Hamilton Locke Pty Ltd (Eric Braun)	Spécialiste juridique	Eric offre des conseils juridiques et une assistance et des conseils spécialisés au RTRR sur les questions de politique juridique, réglementaire et économique et travaille en étroite collaboration avec l'équipe juridique.
Incite Consulting Ltd	Expert en concurrence et réglementation économique dans les télécommunications	Incite Consulting offre des conseils complets et spécialisés sur la réglementation des télécommunications, y compris l'analyse et l'identification du marché, les approches stratégiques pour lutter contre les mesures anticoncurrentielles et le soutien économique et concurrentiel à l'équipe de RTRR
Dr. Amal Punchihewa	Conseiller en radiodiffusion et médias	Le conseiller en radiodiffusion et médias aide le RTRR à s'acquitter de ses fonctions en vertu de la Loi no 30 de 2009 sur les télécommunications et les radiocommunications, telle que modifiée, en mettant l'accent sur l'élaboration de politiques de réglementation de la radiodiffusion, Lignes directrices, règlements et autres instruments réglementaires.

